



COMITE TI-JO MAUVOIS
RECUEIL DE TEXTES POUR LA 4^{ème} EDITION DU JEU-CONCOURS
- ANNEE 2020 -
Catégorie : Scolaires – CM2 à 5^{ème}

La Martinique Antan Wobè (1939-1943)
Organisation, créativité et résistances



AVANT PROPOS

L'explication du passé se fonde sur les analogies avec le présent, mais elle nourrit à son tour l'explication du présent.

Si nous voulons être les acteurs responsables de notre propre avenir, nous avons d'abord un devoir d'histoire.

Antoine PROST - *Douze leçons sur l'histoire*, Editions Le Seuil, 1996.

Ces deux citations auraient pu être de Ti-Jo Mauvois.

Elles explicitent bien le rôle du présent dans la compréhension du passé sans méconnaître le rôle du passé dans l'explication du présent. Elles disent la place de l'histoire pour celui qui veut être acteur de son présent.

Habiter un territoire, c'est, au-delà de s'y installer, le comprendre, l'aimer, et se l'approprier tout entier.

Telle était la pensée qui habitait Ti-Jo Mauvois.

Au Vétiver, entre la plage de Fonds Bourlet, la rue André Alier et celle de Georges Mauvois père, dans une maison animée par la culture, l'histoire et la libre expression, sur ces lieux habités par des mémoires, est né, sur une idée de Georges Alier, le Comité célébrant la mémoire de Ti-Jo.

Composé d'historiens et de passionnés d'histoire de tous horizons, ce qui participe à la qualité de ses réflexions, le Comité Ti-Jo Mauvois a choisi, pour l'année 2020*, le thème « *La Martinique antan Wobè (1939/1943) : organisation, créativité et résistances* » et a souhaité, comme à chaque fois, rester maître de ses thèmes et de l'organisation de ses travaux. Il veut conserver, ce principe fondamental qui a toujours caractérisé et guidé les recherches de Ti-Jo : la liberté d'action.

Le Comité Ti-Jo Mauvois

*2015, premier jeu-concours Ti-Jo Mauvois sur le thème : *Le Code Noir*.

*2016, deuxième jeu-concours Ti-Jo-Mauvois sur le thème : *Les résistances des esclaves au système esclavagiste aux Antilles, du XVIIe siècle à l'abolition*.

*2018, troisième jeu-concours Ti-Jo Mauvois sur le thème : *Regards sur l'habitation, des débuts de la colonisation à nos jours – Espaces, mémoire collective et construction identitaire*.

TABLE DES MATIERES

1ère PARTIE - LE CONTEXTE GENERAL ET LA MARTINIQUE AVANT VICHY (1938-1940)	6
La course à la guerre	6
La Martinique en 1939	7
La « drôle de guerre » en Martinique (3 Septembre 1939 – 10 Mai 1940)	8
14 septembre 1939 : arrivée de l'Amiral Robert	10
2ème PARTIE - LE REGIME DE VICHY ET L'INSTALLATION DE LA DICTATURE A LA MARTINIQUE (1940-1943)	12
À L'OMBRE DU DRAPEAU TRICOLORE	
Le patriotisme	12
Les juifs de la Martinique, sous le régime de Vichy et sous l'Amiral Robert	12
Le régime de l'Amiral Robert : aspects idéologiques.....	13
« L'encadrement » de la société	14
LES APPUIS AU REGIME VICHYSTE	
Le « parapluie » étatsunien.....	15
L'ordre social : l'église, la famille, l'éducation et les mouvements de la jeunesse à la Martinique au temps de l'Amiral Robert (1939-1943)	16
3ème PARTIE - VIE QUOTIDIENNE, CREATIVITE ET RESISTANCES	
Des conditions de vie qui se dégradent.....	20
Un bonheur à crédit – <i>An bonnè asou karnè krédi</i>	20
Le temps de l'Amiral – Récit de Georges Eleuthère Mauvois	20
La grande famine « An tan Robè ».....	22
Blocus : la pratique des cultures vivrières et maraîchères est encouragée.....	23
UNE REMARQUABLE CREATIVITE	
Créativité et débrouillardise	25
LA RESISTANCE EN MARTINIQUE	
Une population de plus en plus mécontente.....	26
Répression contre les oppositions et la dissidence	27
L'engagement et la résistance des intellectuels	27
Martinique : dans le silence, un discours... (<i>Tropiques</i>).....	28
L'opposition antillaise et métropolitaine entre 1940 et 1943	29
La révolte contre le régime de l'Amiral intervient d'abord par la population civile.....	32
Les Francs-Maçons sous l'Amiral Robert	33
LA DISSIDENCE ET LE RALLIEMENT DES ANTILLES A « LA FRANCE LIBRE »	
La dissidence	34
Le départ	35
Le parcours.....	35
Le soulèvement.....	38
En juin 1943, le vent commence à tourner.....	39
L'appel du Comité de Libération à manifester le 24 juin, date d'anniversaire de l'armistice signée en 1940	40
Le 30 juin 1943, l'Amiral Robert annonce son départ de la Martinique.....	41
Une reconnaissance tardive.....	44
Parcours de dissidents : ils ont dit	44
Résistance ou dissidence ?.....	45
Le sacrifice des résistants antillais contre le nazisme demeure méconnu	46
La fin du régime de Vichy aux Antilles	47

L'APRES GUERRE - L'AMIRAL ROBERT, LE MARECHAL PETAIN :
LES PROCES, LES CONDAMNATIONS

L'Amiral Robert : fin d'un règne, le procès, le verdict	48
Procès du Maréchal Pétain	48
4^{ème} partie - DES GRANDES FIGURES DE LA PERIODE	50
Tony BLONCOURT (1921-1942).....	50
Aimé CESAIRE (1913-2008)	53
Maurice DES ETAGES (1897-1953)	54
Frantz FANON (1925-1961).....	55
Général Charles de GAULLE (1890-1970).....	56
Yves GOUSSARD (1928-1945)	57
Georges GRATIANT (1907-1992).....	58
Henry LEMERY (1874-1972)	59
Capitaine Renaud MANUEL (1909-1945).....	60
Marcel MANVILLE (1922-1998).....	61
Georges Eleuthère MAUVOIS (1922-2018).....	62
Gouverneur Georges Louis PONTON (1906-1944)	63
Emmanuel RIMBAUD (1871-1952).....	64
L'Amiral ROBERT (1875-1965).....	65
Victor SEVERE (1867-1957)	66
Yvonne Renée Manon TARDON (17 août 1913 -- 23 décembre 1989).....	67
Commandant Henri TOURTET (1899-1945).....	68
L'Evêque Henri VARIN de la BRUNELIERE (1900-1983).....	69
Emmanuel Hermence VERY (1904-1966).....	70
ANNEXES	
ANNEXE 1 – CHRONOLOGIE	71
ANNEXE 2 - BIBLIOGRAPHIE, FILMOGRAPHIE	73
ANNEXE 3 – ICONOGRAPHIE	75

1ère PARTIE - LE CONTEXTE GENERAL ET LA MARTINIQUE AVANT VICHY (1938-1940)

La course à la guerre

Les agressions fascistes se multiplient : le Japon contre la Chine dévorée par lui, morceau par morceau, l'Italie contre l'Ethiopie et l'Albanie, l'Allemagne qui grignote ses voisins, absorbe l'Autriche, une partie de la Tchécoslovaquie, l'enclave de Dantzig, menace la Pologne. Les gouvernements de France et d'Angleterre capitulent à Munich devant les exigences d'Hitler. La peste fasciste se répand en Europe, s'installe au pouvoir en Hongrie, en Bulgarie, en Roumanie, s'insinue dans les démocraties d'Europe occidentale (dont la France). Les puissances fascistes qui veulent dominer le monde s'arment à outrance. Il suffira d'une étincelle pour mettre le feu à la poudrière dès septembre 1939. La Martinique suit avec anxiété cette course aux armements et à la guerre. Les autorités locales préparent les esprits à un conflit mondial, exaltent le « patriotisme », appellent à la « défense de la mère-patrie ».

NICOLAS Armand, *Histoire de la Martinique, de 1848 à 1939*, Tome 2, Page 240, Editions L'Harmattan, 1997.



(Septembre 1939)

La Martinique en 1939



Vue de Fort-de-France en 1939

En 1939 il existe 4 usines qui exportent 4 000 tonnes de conserves et de fruits frais. On pousse aussi à la culture du citronnier. La diversification agricole semble donc donner des résultats, même s'il s'agit de cultures dont l'avenir est lié à l'exportation, donc fragile. La guerre interrompant presque totalement les relations avec la France, leur portera un coup d'arrêt (...)

Ainsi la Martinique est un pays sous développé. Son économie est essentiellement agricole, fondée sur une monoculture. L'industrie se limite à une transformation primaire de la canne. Cette économie est intégrée dans un système économique conçu pour privilégier les intérêts de la Métropole, notamment en matière de commerce (les 2/3 des importations et 98 % des exportations se font avec la France). (...)

La Martinique en 1939, c'est environ 240 000 habitants répartis dans 34 communes dont la capitale, Fort-de-France, atteint près de 50 000 habitants, avec son port qui manipule plus d'un million de tonnes de marchandises. (...)

C'est aussi 166 écoles publiques et 12 privées. Deux lycées (le lycée Schoelcher installé dans ses locaux neufs de la Corniche, le Pensionnat colonial des Filles) accueillent chacun 7 à 800 élèves. (...)

Le primaire ne scolarise qu'une petite majorité d'enfants. Le secondaire accueille essentiellement des enfants des classes moyennes car il n'est pas gratuit.

Dans le secteur confessionnel, le Séminaire-collège et le Couvent Saint-Joseph dispensent l'enseignement primaire et secondaire aux enfants des classes aisées (surtout des békés qui n'envoient pas leurs enfants dans les écoles publiques laïques). (...)

NICOLAS Armand, *Histoire de la Martinique, de 1848 à 1939*, Tome 2, page 242, Paris, Editions l'Harmattan, 1997.

La « drôle de guerre* » en Martinique (3 Septembre 1939 – 10 Mai 1940)

Dès les premiers jours de la guerre, le Ministre des Colonies Georges Mandel (membre du Gouvernement de Paul Reynaud du 10 Avril 1939 au 16 juin 1940, assassiné par la milice de Pétain en 1944), avait donné des instructions aux gouverneurs. Le 30 Août 1939, il avait rappelé de sa retraite l'Amiral Georges Robert.

Né le 30 janvier 1875, Robert avait fait une brillante carrière qui l'avait conduit aux plus hautes fonctions de la marine (Vice-Amiral en 1930 puis Commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée).

Il a 64 ans lorsqu'il arrive à la Martinique, le 14 septembre 1939, avec le titre de Haut-Commissaire de la République et Commandant du 4ème Théâtre d'opérations de l'Atlantique Ouest.

Sa mission est :

- 1) de maîtriser la navigation maritime entre les Etats-Unis et l'Europe
- 2) d'assurer la défense et maintenir l'ordre intérieur des Colonies Martinique, Guadeloupe, Guyane.

En Martinique, le gouverneur Spitz exécuta les ordres ministériels. Les discours patriotiques fusèrent tous azimuts, pour « défendre la Patrie ». On appela les classes mobilisables. (Il y eut 5300 mobilisés : 4000 réservistes et 1300 appelés. 2000 furent envoyés en France).



(Militaires, 1940)

On installa le long des côtes, aux points dits stratégiques, quelques nids de mitrailleuses et quelques canons démodés pour le cas où les sous-marins allemands surgiraient de la mer pour attaquer « la perle des Antilles ».

Les civils admiraient les nouvelles recrues, leurs compatriotes mal armés qui marchaient sur les routes d'un air martial en chantant « *nou descend' blobbloblo pou nou pété lomb Hitlé* », version créole du fameux refrain des militaires de France « *nous irons pendre notre linge sur la ligne Siegfried*** ».

D'autres creusaient autour de la Savane de Fort-de-France une « ligne de défense et de protection civile », longue tranchée précédée de quelques gourbis de terre que l'humour local baptisa du nom de « Ligne Spitz ».

La Martinique avait donc, elle aussi, sa ligne qui, bien sûr, comme celle de France, ne servit à rien, sinon de latrines publiques, fin peu glorieuse. On institua une sorte de couvre-feu qui, chaque nuit, plongeait le pays dans les ténèbres et on effectua quelques exercices de défense passive. En cas d'attaque !

Mais les Martiniquais n’y croyaient guère : l’ennemi était à 8000 kilomètres et les cinémas de la ville passaient les documentaires de propagande qui s’achevaient généralement par la phrase consacrée : « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts ».

Ainsi la Martinique vivait dans une sorte d’euphorie insouciante et de confiance dans cette armée française qui avait la réputation d’être la meilleure du monde et qui ne ferait qu’« une bouchée de l’ennemi héréditaire », le Boche responsable déjà en 1914-1918 de la mort de milliers de Martiniquais, le Boche à qui on allait, évidemment, donner une cuisante leçon.

La défaite de la France

Aussi la consternation fût indescriptible lorsque les forces allemandes déferleront sur la France en ce mois de Mai 1940, poussant devant elles des centaines de milliers de civils qui fuyaient à pied, à cheval ou en voiture, cible privilégiée des avions Stukas, et mettant en déroute une armée française démantelée et en plein désarroi.



(L’exode sur les routes de France)

Bientôt l’Allemand défilait sur les Champs-Élysées à Paris et le nouveau chef du gouvernement, le Maréchal Pétain allait signer la capitulation et l’armistice. Beaucoup de familles martiniquaises vécurent alors dans l’inquiétude, ignorantes du sort réservé à leur fils combattant sur le sol de France ou à leurs proches emportés par la débâcle.

Au milieu de ce désastre, le 18 juin, une voix marginale s’élevait à Londres, celle d’un général de brigade, Charles De Gaulle qui refusait la capitulation et appelait les militaires français et l’Empire Colonial à se rallier à lui pour continuer le combat aux côtés des Alliés.

Le 24 juin, les Maires et les Conseillers généraux de la Martinique, réunis à Fort-de-France, unanimes proclamèrent « leur indéfectible attachement à la France

et leur volonté de continuer la lutte aux cotés des Alliés avec l'Empire français d'outre-mer ».

* « la Drôle de Guerre » c'est la période allant du 3 septembre 1939 au 10 mai 1940, où les forces en présence regardaient, un peu béatement, ce qui se passait à leurs frontières.

**Mai 1938. Hitler lance l'une des plus grandes propagandes nazies de la seconde Guerre Mondiale, une ligne jalonnée de 18 000 bunkers, s'étalant sur 320 km, de la Suisse au Pays Bas : la ligne Siegfried, un gigantesque mur d'acier et de béton fortifié par des bunkers, destinée à protéger le front occidental. Ce que les Allemands surnomment le « Westwall » (le mur de l'Ouest) devint un mythe, celui de l'invincibilité allemande. Aujourd'hui, les bunkers, transformés en musées sont contestés : doit-on y voir la muséification d'une idéologie nazie ? La chanson « Nous irons pendre notre linge sur la ligne Siegfried » est une chanson, phare, emblématique, du début de la « drôle de guerre » à la fin de 1939, imitant par dérision le rythme très scandé de la musique militaire allemande, accompagnant les défilés des troupes marchant au « pas de l'oie ».

NICOLAS Armand, *Histoire de la Martinique*, Tome 3, pages 12 à 14, Editions L'Harmattan, juin 2005.

14 septembre 1939 : arrivée de l'Amiral Robert



On était au 30 août 1939 et la déclaration de guerre à l'Allemagne était considérée comme inévitable. (...)

Le soir même j'étais à Paris. Le lendemain j'avais sous les yeux le décret me rétablissant dans l'activité du grade d'amiral (cinq étoiles) et me nommant au commandement en chef du théâtre d'opérations de l'Atlantique ouest.

Le même décret prévoyait que j'exercerais en même temps et dès que les circonstances le justifieraient les fonctions de Haut-Commissaire de la République aux Antilles et en Guyane française. (...)

Voici le texte de ces instructions, qui resteront en vigueur jusqu'à ce que, sans en affecter les lignes directrices, le gouvernement de Vichy y ajoute, en octobre 1940, quelques compléments rendus utiles par la situation générale du moment.

Instruction pour l'Amiral ROBERT

- 1. Quand les nécessités de la défense de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de leurs dépendances l'exigeront, le commandant en chef des forces maritimes de l'atlantique ouest prendra les fonctions de haut-commissaire de la République dans ces territoires, sur ordre du ministre des Colonies.*
- 2. Le haut-commissaire est seul responsable vis-à-vis du ministre des Colonies de la défense des territoires indiqués au paragraphe 1. A ce titre il donne des ordres, soit par l'intermédiaire des gouverneurs, soit, en cas d'urgence, directement aux commandants des forces de terre, de mer ou de l'air affectées en propre à cette défense.*
- 3. Le haut-commissaire coordonne en outre, par l'intermédiaire des gouverneurs, toutes les mesures ayant une répercussion sur la défense nationale, en particulier celles relatives au maintien de l'ordre intérieur.*
- 4. Les gouverneurs continuent à traiter directement avec le ministre des Colonies toutes les questions d'ordre administratif.*
- 5. Tant que le commandant en chef des forces maritimes n'aura pas pris les fonctions de haut-commissaire il sera tenu au courant par les gouverneurs de toutes les mesures qui intéressent les territoires visés au paragraphe 1, et il pourra proposer au besoin au ministre des Colonies toutes dispositions que la défense des colonies lui paraîtra indiquer.*

Le ministre des Colonies. MANDEL



Je note tout de suite que, moins de quinze jours après mon arrivée aux Antilles et sur ma suggestion, j'étais nommé Haut-Commissaire dans les conditions prévues.

Amiral ROBERT Georges, *La France aux Antilles de 1939-1943*, pages 12 à 13, Librairie PLON, 1950.

2^{ème} PARTIE - LE REGIME DE VICHY ET L'INSTALLATION DE LA DICTATURE A LA MARTINIQUE (1940-1943)

À L'OMBRE DU DRAPEAU TRICOLORE

Le patriotisme

Avis à la population – (...) Il est fait appel aux sentiments de patriotisme de tous les Martiniquais pour qu'ils demeurent tous unis dans l'ordre, le travail et le sacrifice qu'impose à tous l'Etat de guerre. Cet appel sera entendu de tous.

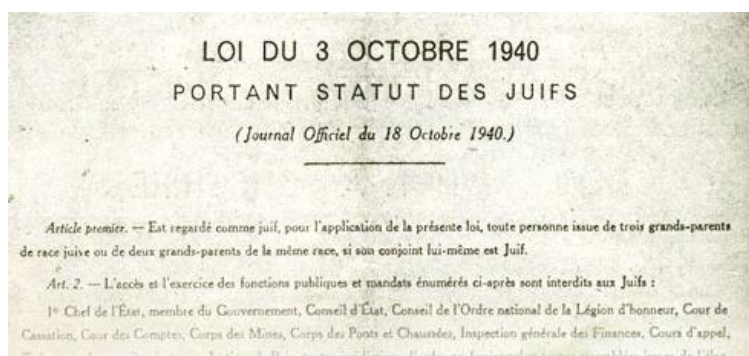
Journal officiel de la Martinique, 6 avril 1940.

Message radiodiffusé du Maréchal Pétain – Chef de l'Etat Français – « (...) J'ai voulu que le premier message adressé aux populations d'Outre-mer, à leurs gouverneurs, à leurs colons, aux citoyens, sujets et protégés français fut le message du chef de l'Etat. (...) La France a perdu la guerre ; les trois cinquièmes de son territoire sont occupés. (...) mais son unité, une unité forgée par mille ans d'efforts et de sacrifices reste intacte. (...) Le premier devoir est aujourd'hui d'obéir, le second est d'aider le Gouvernement dans sa tâche, de l'aider sans arrière-pensée, sans réticence. (...) »

Journal officiel de la Martinique, 14 septembre 1940.

NICOLE Raphaël, *Histoire des Antilles françaises, des Amérindiens à nos jours*, page 105, Paris, Editions de la Frise, 2012.

Les juifs de la Martinique, sous le régime de Vichy et sous l'Amiral Robert



Les lois antisémites de la France de Vichy furent reproduites dans le Journal officiel de la Martinique (JOM). (...)

Dans le quartier populaire des Terres-Sainville, aux abords de l'église Saint-Antoine et du siège du Parti

Communiste Martiniquais, se trouve une plaque où l'on peut lire :

La République Française rend hommage à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de facto du dit « Gouvernement de l'Etat Français » (1940-1944) N'oublions jamais. (...)

La mère de Mme Lazareff fut arrêtée à Paris et déportée à Auschwitz où elle mourut. L'un des enfants Clément-Lazareff raconte que, selon l'histoire de la famille, leur mère Sarah se serait présentée d'elle-même aux autorités de Vichy à la Martinique ; malgré les protestations des agents, elle aurait demandé « par solidarité avec les autres Juifs » d'être enregistrée comme juive et de porter l'étoile jaune.

Il n'existe aucune preuve cependant qu'à la Martinique, les juifs aient effectivement eu à porter l'étoile jaune.

MILES William F.S., *Pouvoirs dans la Caraïbe*, Revue du CRPLG :
La créolité et les Juifs de la Martinique,
pages 129 à 162, Editions l'Harmattan, 1er janvier 2010.

Le régime de l'Amiral Robert : aspects idéologiques

Proclamation de Monsieur l'Amiral, Haut-Commissaire de la République aux Antilles et à la Guyane Françaises

L'armistice va entrer en vigueur. La France métropolitaine est mise dans l'impossibilité de continuer la lutte et sur ce vieux sol français, défendu pied-à-pied par l'héroïsme le plus admirable, il y a des morts, des ruines et d'immenses douleurs. Telle est la situation. A cause d'elle et plus que jamais nous voulons rester Français. Nous le voulons et nous le resterons pour soutenir la Mère-Patrie dans sa terrible épreuve, pour mettre toutes nos forces au service de sa délivrance et de son redressement.

Les circonstances nous orienteront dans cette tâche qui exclut toute précipitation, comme aussi toute désunion et tout désordre intérieur.

Des difficultés sont à prévoir. Des jours d'inquiétude peuvent venir. Que sont-ils à côté des souffrances endurées par nos frères de France ? Que chacun les évoque pour entretenir en lui et autour de lui la flamme patriotique, laquelle doit être aujourd'hui génératrice des forces morales, d'attente résolue et de confiance dans ceux qui veillent avec le souci exclusif des intérêts de la France.

Fort-de-France, le 24 juin 1940.

Amiral Robert

Journal Officiel de la Martinique, 29 juin 1940.

endoctriner les jeunes), aux travaux pratiques ménagers et agricoles. (...) Il s'agissait bien d'un enseignement de classe réservé aux couches aisées de la population.

Et dans l'esprit du régime, comme dit Devouton « dans la nouvelle organisation qui est en train de s'élaborer, la place de la femme sera avant tout au foyer ».

*Inspecteur général des Colonies

NICOLAS Armand, *Histoire de la Martinique – de 1939 à 1971 – Tome 3*, page 34 à 38, Paris, Editions l'Harmattan, avril 2018.

LES APPUIS AU REGIME VICHYSTE

Le « parapluie » étatsunien

« Il n'en reste pas moins que, pendant trois ans, les Etats-Unis, qui détenaient un pouvoir de tutelle sur la Martinique et sur les autres territoires français des Caraïbes, couvrirent la politique répressive menée par la fraction vichyste à la tête de laquelle se trouvait l'Amiral Robert. Cette attitude était justifiée si l'on adoptait comme point de référence une approche géopolitique au sens large qui rendait impératif le maintien de postes d'observation à Vichy et en Afrique du Nord. En définitive, cette approche s'avéra être la bonne. Toutefois, la politique qu'elle impliquait, donna, par sa mise en œuvre même, à penser que les Etats-Unis avaient souscrit à l'instauration en France d'un régime réactionnaire. Un historien originaire des Caraïbes qui étudie les documents dont nous disposons sur l'avatar du régime de Vichy que connut la Martinique ne peut que tirer une conclusion similaire. »

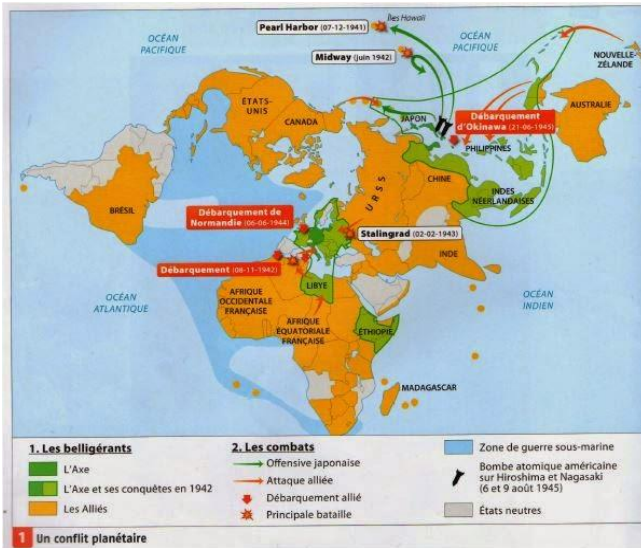


BAPTISTE F.A., *Le régime de Vichy à la Martinique*, pages 22 à 24, Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale, N° 111 - 28e Année, Presses Universitaires de France, Juillet 1978.

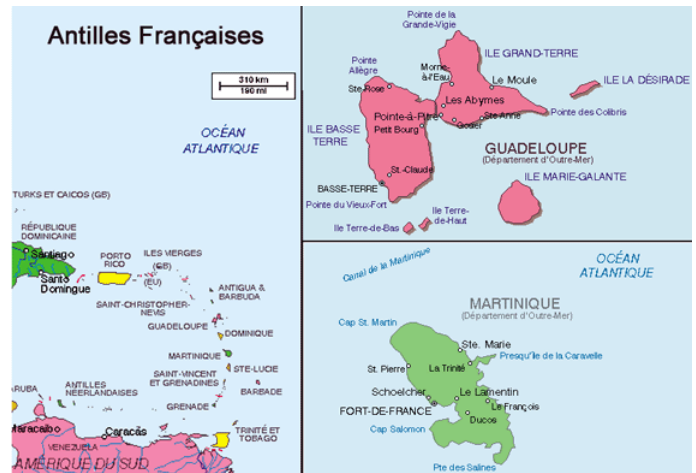


Pourquoi ? La région est stratégique !

Un conflit planétaire



La zone Antilles est épargnée par les affrontements directs

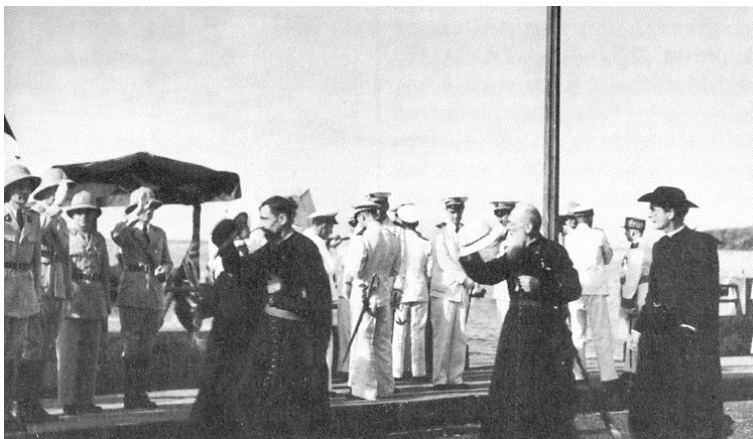


La Guadeloupe et ses dépendances et la Martinique sont directement sous l'autorité administrative de l'Amiral Robert

L'Amiral Robert, officier d'un rang élevé dans la marine nationale, avait également reçu le commandement en chef des unités de la Marine nationale stationnées dans cette zone.

L'ordre social : l'église, la famille, l'éducation et les mouvements de la jeunesse à la Martinique au temps de l'Amiral Robert (1939-1943)

La révolution Nationale s'organise à partir des piliers sociaux que sont la Famille, l'Eglise, l'Ecole et la Jeunesse. A la Martinique, l'Amiral Robert fait de l'Eglise son alliée privilégiée et en direction de la famille sa propagande est menée avec l'appui de l'élite blanche, (békés et métropolitains), mulâtre et noire sans négliger d'autres alliés issus des différents groupes sociaux.



(L'Eglise participe aux fêtes du régime)

Le comportement de l'Amiral, en différentes occasions, apparaît riche de significations et de symboles. On vit Robert accepter d'être le parrain d'un bébé martiniquais de la commune de Schoelcher, dont la marraine n'est autre que la femme « qualifiée pour s'occuper des œuvres » au sein du Conseil Municipal de ladite commune. C'est là, l'association entre l'Etat et la Famille. En participant au



La jeunesse et l'Etat

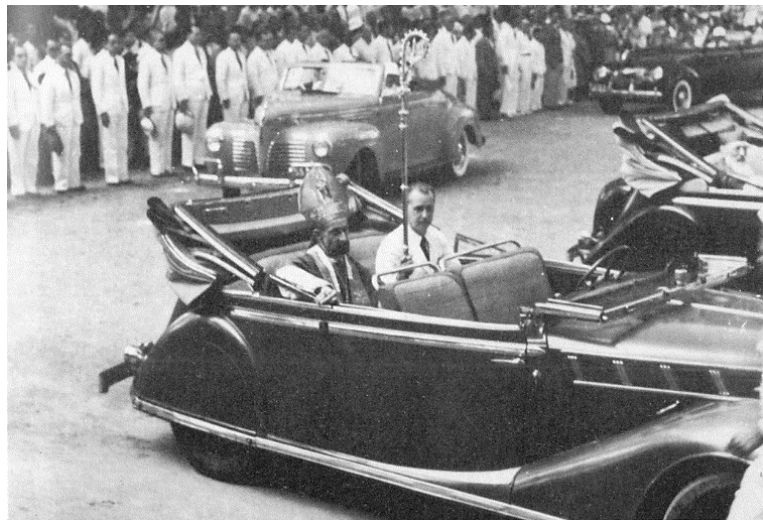
sacre de l'Archevêque Varin de la Brunelière, c'est le tandem Etat et Eglise. Enfin lors d'une cérémonie officielle, il se fait photographe et « couvre de baisers » une fillette de couleur en costume créole, cette fois la Jeunesse et l'Etat. Certains principes fondamentaux d'un Pétainisme social transparaissent dans les comportements de l'Amiral. Si on peut s'interroger sur l'importance de l'influence des principes vichyssois au sein de la société martiniquaise, on ne peut pas nier l'aide fondamentale des piliers cités.

L'Eglise

Au cours du développement de la formation sociale martiniquaise, des liens étroits entre l'église catholique et la caste békés se sont tissés, et renforcés au fil du temps, à tel point que la religion catholique est devenue inséparable du groupe des Blancs-Créoles. Ainsi sous l'Amiral Robert, elle devient l'un des supports du régime, tout comme une importante fraction du monde béké.

(...) Tout entre l'Eglise et Robert semble au beau fixe. Le sacre de Varin de la Brunelière revêt un éclat particulier par la volonté de l'Amiral Robert. A cette cérémonie, le 21 janvier 1942, participent toutes les autorités civiles et militaires du régime.

L'Evêque sortit de la Cathédrale de Fort-de-France salué par une salve de coups de canon, précédé et suivi par un détachement



de gendarmes à cheval, accompagné ensuite pour son tour en ville d'un représentant de l'Amiral. L'entente Eglise-Etat ou encore Eglise-Robert se manifestait au grand jour à l'occasion de cérémonies religieuses ou politiques.

Le jour de son sacre, Varin de la Brunelière chef hiérarchique de l'Eglise adressait au Maréchal Pétain « l'expression de (son) respectueux dévouement, de (son) absolue fidélité et de (sa) volonté de collaborer à la Révolution Nationale » le Robertisme mit l'Eglise davantage en valeur qu'elle ne l'était antérieurement, quoique déjà très influente.

La famille

La famille est l'un des nerfs moteur de l'idéologie Vichyssoise « en compagnie du Travail et de la Patrie, elle trône au fronton des édifices » ; le thème de la famille entre dans les programmes d'Education civique morale et patriotique à l'école et dans les groupements de jeunesse.

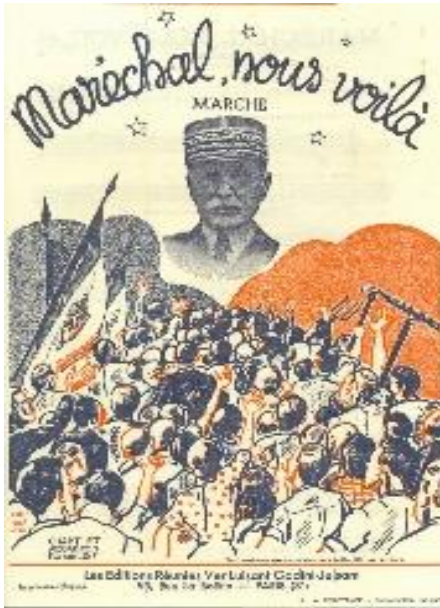


(Mouvement de jeunesse en parade)

(...) Mais toutes mesures prises par le Gouvernement de Vichy s'adressent en principe à la famille métropolitaine. A ce stade une différence de taille intervient, et pour cause : la structure familiale métropolitaine n'est en rien comparable à son homologue martiniquais. Une telle différence ne va point gêner les journaux locaux « *Le Clairon* », « *Le Sportif* », « *La Paix* », qui vantent inlassablement les vertus de la famille traditionnelle selon Vichy, autrement dit la famille nucléaire et patri focale. [...] alors que le type de famille dominant à la Martinique, pendant la guerre, est la famille matrifocale où la mère demeure l'élément central permanent. Tout repose sur elle, et tout se fait par elle. Rien de commun avec la structure patrifocale où le père apparaît comme un modèle d'autorité. Le régime se trouve aux Antilles sur un terrain social complètement différent. (...) La famille martiniquaise se présente, bien malgré elle, comme un pôle de résistance culturel.

L'éducation et les mouvements de la jeunesse

Ce souci de pénétrer la jeunesse n'échappait pas à l'Amiral Robert, aussi parmi les décisions immédiates, l'épuration du corps enseignant commença très tôt. Les premières victimes furent les enseignants républicains et socialistes. Ces derniers ont été relevés de leur fonction. Ceux qui gardèrent leur poste, indifférents ou favorables au régime, se devaient de respecter certaines



pratiques fortes voisines de l'embrigadement idéologique. Le « salut aux couleurs » par les maîtres, les maîtresses, et leurs élèves était obligatoire sans oublier la vocalise collective d'hymne à Pétain.

Plus tard, en septembre, 1942, Yves Laurent, Chef de Service de l'Instruction Publique, par une circulaire invite les enseignants au port de l'insigne de la Francisque gallique pour l'année scolaire 1942-1943 : en outre « chaque maître ou maîtresse devra, dans une leçon spéciale, dégager pour ses élèves la haute signification de ce symbole de la fidélité à celui qui s'est attaché au relèvement de la vie » (...)

Comment se présente l'organisation scolaire à la Martinique ?

Sans grands changements comparativement aux années d'avant-guerre, mais il faut noter un contrôle plus rigoureux des autorités de Robert. Il fallut attendre l'arrêté instituant la « Charte de la Jeunesse à la Martinique » pour voir apparaître l'appellation « Groupements de Jeunesse ». Répondent à la définition des « Groupements de Jeunesse », selon l'arrêté : les écoles, les orphelinats, les sociétés purement sportives et les persévérances paroissiales. Les dirigeants doivent être agréés par le Gouverneur. (...) L'ensemble des organisations demeure sous le contrôle des autorités de Robert. (...) Les hommes recrutés par l'Amiral Robert pour l'encadrement présentent de nombreuses garanties, de par leur fonction dans l'administration. Ils ont reconnu la légalité de l'autorité Vichyssoise ou en tout cas ne s'y sont pas opposés. (...)

De tous les mouvements, le scoutisme semble le plus influent. Son caractère paramilitaire marqué n'échappait pas à la population lors des cérémonies ou autres défilés officiels. (Quinzaine Impériale, Fête de Jeanne d'Arc...) (...)

En complément de ces groupements viennent s'ajouter les associations sportives et dans chaque commune les délégués sportifs communaux.

Peut-on prononcer aujourd'hui, un jugement sur l'adhésion de la société martiniquaise au robertisme ? La chose semble difficile vu que l'on ne dispose pas de document témoignant de l'existence d'une presse libre, d'une certaine tolérance envers la critique, mais la faible emprise de ces mouvements fait ressortir l'indifférence d'une bonne fraction de la population en face de laquelle se dressait la volonté de l'Amiral d'embrigader mentalement une bonne fraction de la jeunesse du pays.

CHAUVET Camille, *La Martinique au temps de l'Amiral Robert*, (1939-1944), pages 443 à 451, Historial Antillais, Société Dajani, volume V, 1er trimestre 1980.

3^{ème} PARTIE - VIE QUOTIDIENNE, CREATIVITE ET RESISTANCES

Des conditions de vie qui se dégradent

« Isolée alors du monde par le blocus des Alliés, la Martinique a dû survivre péniblement avec ses propres ressources, ce qui lui permit de constater à quel point son économie de type colonial l'avait rendue dépendante de la Métropole. Le régime de Pétain-Robert renforça aussi l'emprise de l'aristocratie Béké sur toute la société, enfonçant les larges masses populaires dans une misère épouvantable et éveillant en celles-ci la volonté de se battre pour plus de justice sociale, pour le progrès, pour améliorer leurs conditions d'existence. (...) »

NICOLAS Armand, *Histoire de la Martinique – de 1939 à 1971 – Tome 3*, page 9, Paris, Editions l'Harmattan, avril 2018.

Un bonheur à crédit – An bonnè asou karnè krédi

Pa té ni hak, pa té ni granchoz pou koré lestonmak ou. Toutt moun té ka mété lanmen an tett. Lanati ki toujou, enmen vini pòté yich li soukou volé rédé'y, moun travay koko sek, fé'y bay luil, pou sé primié nésésité a, i bay savon bien blé, lè swa sé sanonett la té ra bò larivière, oben té two wo adan piébwa a. Kimoun té kay pé konprann, ki lanng-belme a yo ka kriyé'y sansiviéria tanzantan tou, té kay wè yo transfòmé'y pou fè fib li tounen soulié, ba sa ki té ka tété lendijans ek ki pan an vié pépa pou mété.

Yo té ka ranmasé sel la Salin, bef té pè pou latjé yo é ankò pliss pou zorey yo. Bokantaj té vini lanmod é sé li ki té lanmoné, sé li ki té pratik la ant jan lavil, moun lakanpangn ek péchè bod lanmè.

LEOTIN Téréz, *Un bonheur à crédit - An bonnè asou karné krédi*, Editions EXBRAYAT, 2018.

Le temps de l'Amiral – Récit de Georges Eleuthère Mauvois

L'année qui suivit mon entrée au PTT fut celle où le régime de l'Amiral Robert – prolongement aux Antilles de celui de Vichy – trouva ses marques. (...)

Cette fantastique peur qu'avaient fait régner les Nazis en Europe, et que le cinéma d'après-guerre nous a révélée, Pomiro l'avait créée ici, de son propre génie. L'homme habitait sur place dans l'immeuble de la rue de la Liberté, où s'entassaient tous les services : tri du courrier, distribution, guichets, télégraphe, téléphone, services techniques et des lignes, caisse d'épargne etc. Il surgissait partout et à tout moment. On le soupçonnait d'épier aux trous laissés par les clous dans les cloisons de bois du bâtiment, et d'y coller alternativement l'oeil et l'oreille. A son apparition, la peur suintait sur les visages. (...)

Pomiro avait ses larbins. Ceux-là le renseignaient en secret. Ils lui apportaient des salades de leur jardin, des fruits de leur verger, des poulets de leur élevage ou du poisson de leurs amis pêcheurs. Mais le régime de l'Amiral suscitait une aversion si générale qu'au sein du personnel, nul ne s'en déclarait ouvertement partisan. Les larbins restaient aimables avec leurs autres collègues, affichant des sourires qui voulaient finement dire : « Quand on n'est pas le plus fort, pourquoi ne pas être le plus malin ? »

Jeunes recrues, nous supportions plus difficilement que les anciens ce climat abject. Chacun était passionné de suivre les épisodes de la guerre. Dans certaines maisons aisées trônait un poste de TSF qui diffusait les mystérieux messages de Londres. Il était possible, à ceux qui passaient sur les trottoirs de s'arrêter discrètement pour les écouter. Sans pour autant les comprendre.

Je faisais halte, chaque jour, aux grilles de l'immeuble Bougenot – occupé par les services de l'Amirauté – pour y lire les feuillets dactylographiés des bulletins d'information. Le lieutenant de vaisseau Bayle les y faisait accrocher. En ces premières années de guerre, c'étaient autant de bulletins de victoire. Je les supposais tendancieux. Mais ils me renseignaient néanmoins sur les succès militaires réels de l'Axe : (...) Autant de nouvelles qui n'autorisaient pas chez moi l'optimisme. (...)

Pomiro, de plus en plus, se fait dominateur. Quand Laval revient au gouvernement, il lui fait transmettre, de façon démonstrative, en l'apportant lui-même au guichet, un télégramme de félicitations. J'en suis témoin. Il veut, de toute évidence, impressionner le personnel. Il joue au haut-dignitaire. (...)

Dans le même temps, le pays s'enfonçait dans la misère. Quelques rares denrées, tels, le pain et le lait concentré, pouvaient s'obtenir à échéances fixes, en quantités étriquées, sur coupons. Tout le reste s'obtenait au marché noir, dans une débrouillardise effrénée et généralisée. C'était une sorte de loi de la jungle où les plus faibles perdaient pied, et dépérissaient à vue d'oeil. (...)

On s'était mis à manger des nouks, mollusques plats à allure de cancrelats, qui tapissent les rochers marins. Personne n'en avait jusque-là remarqué l'existence. On n'aurait pas eu l'idée, précédemment, de les donner même aux cochons. Les nouks étaient devenus honorable marchandise. (...) Cependant, les gens de l'Amirauté mangeaient bien. L'armée et surtout la marine avaient priorité. Il n'était pas jusqu'aux simples troufions, dans les casernes, qui ne fussent des privilégiés de la nourriture. (...)

**MAUVOIS Georges Eleuthère, *Monologue d'un foyalais*, pages 95 à 100,
Editions Ibis rouge, mars 1999.**

La grande famine « An tan Robè »

De nos jours encore « au temps Robert » (an tan Robè) évoque, en Martinique, le souvenir d'une terrible famine qui frappa « l'île aux fleurs » durant l'administration de l'Amiral Robert, un haut-commissaire de Vichy.

Dès 1940, des phases de pénurie se transforment en épisodes de disette. Mais l'île reste largement approvisionnée en morues venues de l'Atlantique Nord et les liaisons maritimes qui perdurent avec les Etats-Unis ou le Brésil permettent aux habitants d'être ravitaillés.

Tout change en mai 1942. Washington rompant ses relations diplomatiques avec Vichy, la Martinique subit alors un blocus partiel, puis total après le débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942.



La population martiniquaise, entièrement coupée du monde, manque de tout et ne mange plus à sa faim. Et ce n'est pas les 5400 hectares de cultures vivrières et maraîchères qui suffisent à nourrir les 246 000 habitants que compte l'île à cette époque.

L'Amiral Robert institue alors le rationnement. Mais le règne du troc et de la débrouille l'emporte. Le pain est fabriqué avec de la poudre de manioc, le sel avec de l'eau de mer bouillie, l'huile avec des noix de coco séchées, le savon avec du jus de coco. Le marché noir se développe et les prix flambent. Les oeufs sont si chers qu'ils s'achètent à l'unité : 8,50 francs (3,80 euros) contre 0,65 francs (30

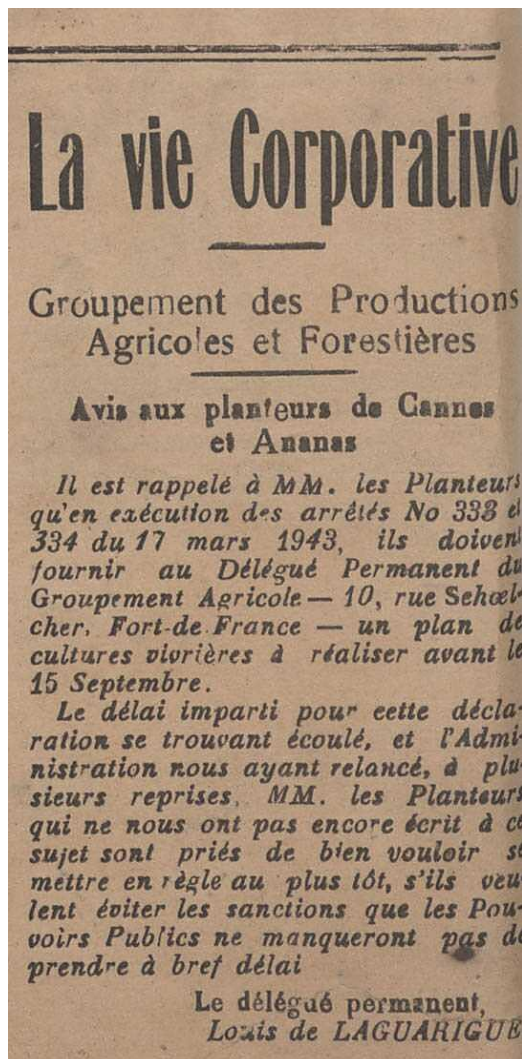
centimes d'euros) en 1939 ! Quant à la viande, elle est réservée aux plus riches. Les autres doivent souvent se contenter de bananes.

Les conditions de vie sont si épouvantables que nombre d'enfants souffrent de rachitisme. Faute de médicaments, les épidémies ne sont plus soignées. La mortalité connaît une envolée spectaculaire : à Fort-de-France, le nombre de décès passe de 954 à 1529 entre 1942 et 1943.

Robert chassé, il faudra de longs mois aux autorités gaullistes, privées de l'aide du grand allié américain, pour venir à bout de cette situation dramatique.

ALLEVI Jean-Jacques, *Les Antilles, des pirates du XVIIe siècle jusqu'à aujourd'hui, quatre siècles d'histoire des caraïbes françaises* – GéoHistoire, Février-Mars 2019

Blocus : la pratique des cultures vivrières et maraîchères est encouragée



Arrêté du 17 mars 1943 – (...) ordre à tout agriculteur exploitant pour son propre compte, tout métayer ou colon, toute société industrielle, propriétaire ou fermière d'habitation sucrière et d'ananas, possédant une surface cultivée en cannes ou ananas égale ou supérieure à 1 hectare d'avoir, avant le 15 septembre 1943, à couvrir en cultures vivrières, c'est-à-dire en bananes, patates, choux du pays, haricots ou pois, manioc, arachides etc. au moins 20 % de ses emblavures en cannes ou ananas (...)

Journal officiel de la Martinique, 20 mars 1943

Ce fut une année (1942) de restriction à tous points de vue (...) On a manqué de pain, de viande, de poisson, de morue, de légumes. Manque de vêtements, de chaussures, manque de bois, de ciment pour les constructions, manque de livres pour les étudiants, de papier, de plumes, d'encre, manque de gazoline pour les autos et surtout de pneus. Trois voitures par semaine

seulement partent de Trinité pour la ville. Il y a eu des bagarres pour l'embarquement ; les voitures sont prises d'assaut dès trois ou quatre heures du matin. On a dû s'inscrire à la police pour avoir une place sans désordre (...) Les prix montent tous les jours (...) - Juillet 1943 –

Pour remédier à la pénurie universelle, on a utilisé les produits de remplacement. On a fait du vin d'orange et d'ananas, du sel avec de l'eau de mer (mais trop souvent il donnait la colique), de l'huile avec des cocos secs. On a utilisé aussi le jus de coco pour faire le savon. (*Journal de l'abbé Rennard (Paroisse de Trinité).*)

NICOLE Raphaël, *Histoire des Antilles françaises, des Amérindiens à nos jours*, pages 108 et 109, Paris, Editions de la Frise, 2012.

(...) La famille est dans l'obligation de revenir sur les terres de Balata ; une vie en autarcie se redessine. Il faut donc en urgence trouver du travail. Alors Solange, en bon petit soldat, se met à la recherche d'un emploi.*

A l'époque les écoles sont rares. Et les effectifs des classes sont élevés : quatre-vingts à cent enfants par classe du cours préparatoire dans les campagnes. Les conditions sanitaires et sociales sont rudes : les enfants allaient et venaient pieds nus. Ils étaient recouverts de chiques.

Le dénuement était total. Les maîtres avaient du mal à se déplacer. Parfois, l'un trouvait un cheval pour rejoindre son école. A Saint-Esprit, il y avait deux écoles au bourg, une pour les garçons, une pour les filles. (...) Les instituteurs étaient peu formés. L'administration tolérait donc le recrutement des élèves qui venaient d'obtenir le Brevet supérieur mais qui n'avaient pas encore suivi de formation.

Le système scolaire de l'époque porte l'empreinte d'une francisation à outrance et la Martinique est complètement absente des programmes officiels. L'idéal républicain contribue à l'éducation des enfants martiniquais et impose le modèle français. Beaucoup de maîtres sont convaincus de la nécessité d'éduquer dans le respect de la mère patrie. Les châtiments corporels sont autorisés.

L'école est une véritable entreprise d'aliénation coloniale. Bien heureusement, des tentatives de combattre ce système voient le jour, auxquelles Georges et Solange prennent part et qu'ils soutiennent.

**Solange Fitt-Duval née le 25 août 1921 au Saint-Esprit, membre du Parti Communiste martiniquais dès 1946, décédée le 28 mars 2014.*

SYLVESTRE Anique, *Ma chère Solange*, Pages 39 à 44,
Editions Jets d'encre, Saint-Maur-des-Fossés, 2018.

UNE REMARQUABLE CREATIVITE

Chaque famille avait un petit jardin où elle développait des cultures maraichères et vivrières. La nourriture était surtout composée de racines, de fruits à pain et de « ti-nain ». La chair était souvent de la morue salée, la viande et le poisson étaient souvent réservés aux plus aisés. L'Amiral Robert imposait la culture de la canne à sucre et réquisitionnait des cultures vivrières.

Nos grands-parents fabriquaient de l'huile avec les noix de coco sèches, du sel à partir de l'eau de mer. La « farine France » était remplacée par la farine de manioc ou la farine de fruit à pain. On fabriquait du savon avec certaines plantes et des chaussures avec la paille des cocotiers ou le caoutchouc de vieux pneus. Presque tous pratiquaient **le troc**.

« **A l'école**, les plumes en acier avaient été remplacées par des plumes de coq, de poule ou de canard, taillées en biseau.

On fabriquait de l'**encre** avec le cœur du bois de campêche que l'on faisait bouillir, on recueillait l'eau devenue violette. Les cahiers étant rares, on récupérait soigneusement le papier des sacs de ciment pour en faire des cahiers pour les écoliers. Les feuilles propres étaient découpées et cousues ensemble par le milieu. Pour apprendre à compter, on utilisait des souches de feuilles de cocotier coupées en petits morceaux. Chaque enfant devait avoir ses bûchettes, attachées par dizaine pour la leçon d'arithmétique dans son sac en toile.

On fabriquait des timbales avec des boîtes de conserve sur lesquelles on soudait une anse.

Une petitealebasse coupée en deux donnait deux *kouï* qui servaient d'assiette. Les grandesalebasses donnaient des grands *kouï* et on s'en servait pour tout. Le soir, on s'éclairait de lampions fabriqués à partir de boîtes de conserve.



Sources : antanlontan@infonie.fr

Créativité et débrouillardise

Le régime de l'Amiral Robert organisé essaie de gérer la pénurie. Le petit commerce de ma mère se voit attribuer des dotations, des quotas de tissus, de chaussures, de fil. Le stock est répertorié par les organismes économiques du gouverneur et des listes de clients fournies. La moindre vente est effectuée sur ticket de rationnement. Et nous voilà charger de contrôler les cartes de rationnement et de délivrer, au fur et à mesure des dotations, les marchandises que nous avons en stock.

Bien entendu la débrouillardise « cette forme athée du salut », s'installe et les échanges discrets se font entre les kilos de pain, les litres d'huile, les bonbonnes de lait en poudre avec les coupons de tissus, les paires de chaussures, etc...

(...) Les couches pauvres de la population, ne disposant pas de monnaie d'échange, souffraient de plus en plus.

C'est la période où les mangroves furent mises en coupe réglée et où les « crabes mantous » firent leur apparition sur le marché aux légumes de Fort-de-France. Il faut dire qu'en temps normal ces crabes n'étaient pas chassés. Mais nécessité faisant loi, de nombreuses tables bourgeoises accueillirent ces crustacés aux

immenses pattes velues, d'aspect peu engageant et pourtant à la chair fine et savoureuse.

(...) Cette époque « en temps Robè » comme on la désigne actuellement fut une époque où l'imagination créatrice des Martiniquais s'en est donnée à cœur joie. On a pratiquement tout inventé pour survivre : le savon, le sel, l'huile de coprah, les chaussures découpées dans de vieux pneus de voitures, les carreaux. La population se mit à vivre en autarcie.

Il n'était pas d'autres solutions car la marine des USA maintenait autour du pays un blocus rigoureux.

FANON Joby, *Frantz Fanon, de la Martinique à l'Algérie et à l'Afrique*, page 46, Editions L'Harmattan, 2004.

LA RESISTANCE EN MARTINIQUE

Une population de plus en plus mécontente

Cette période de disette n'a pas arrangé la popularité de l'Amiral, comme le confirme un extrait de sa correspondance : « *Celle-ci (l'opinion locale) n'était plus à son niveau de mai 1942 : les restrictions alimentaires et vestimentaires très rigoureuses avaient fortement mécontenté une masse politiquement indifférente* ».

En outre, les comportements racistes sont loin de s'atténuer. Alors, qu'à l'Armistice, la Martinique était encore sous le choc de la défaite française toute prête à soutenir jusqu'au bout la Mère Patrie, elle réalise très vite que cette dernière collabore un peu trop avec le régime nazi. La propagande encourageant les Antilles, « ces îles fortunées », à aider la pauvre Mère Patrie qui meurt de froid et de faim crée de plus en plus l'indignation d'une Martinique meurtrie par le blocus, la disette et la répression. (...)

En outre, les actes racistes se multiplient et le mécontentement ne fait que s'accroître. Les békés bénéficient de nombreux avantages, les marins font preuve d'un racisme de plus en plus intolérable.

Dès le début, une certaine résistance pacifique s'est mise en place – certains manifestent leur mécontentement en klaxonnant la lettre V de victoire en morse.

En 1942, alors que l'approvisionnement est bloqué pendant plusieurs mois, cette résistance s'organise, elle diffuse discrètement des tracts et des journaux. (...)

Le régime de Robert n'a plus aucune légitimité et rien ne peut plus expliquer que la Martinique ne se rallie pas à De Gaulle.

MARIE Louis, *L'art contemporain martiniquais de 1939 à nos jours*, pages 49-60, Thèse de doctorat soutenue le 6 novembre 2009.

Répression contre les oppositions et la dissidence

Pour lutter contre les opposants et les dissidents, les autorités vichystes prennent le 10 septembre 1940 un décret-loi « relatif aux mesures à prendre aux Antilles et à la Réunion à l'égard des individus dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique ».

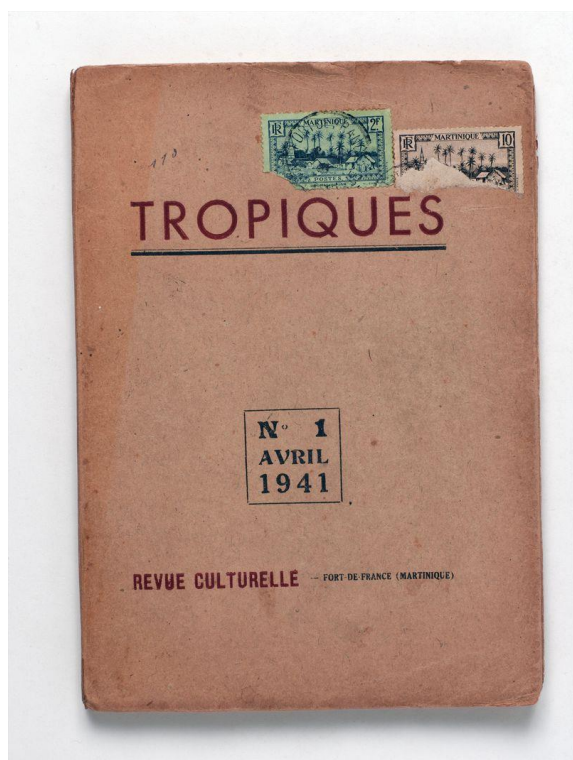
Pour lutter contre les départs nocturnes, l'Amiral Robert fait multiplier les rondes le long des côtes et les patrouilles en mer.

Les opposants sont emprisonnés, parfois dans un navire de guerre, le croiseur *Emile Bertin* ou le porte-avion *Béarn*, souvent au Fort Napoléon (transformé en prison) aux Saintes. Beaucoup comme Maurice des Etages, Hervé de France, Henri Dubois, et Chapeyrou sont arrêtés et condamnés respectivement à quinze ans ou cinq ans à trois ans de travaux forcés. Joseph Marie-Alfred De Reynal de Saint-Michel est emprisonné en même temps que Georges Chalono : ils avaient collé le « V » de la victoire sur leur voiture.

PREVOST Laurent, Préfet de la Martinique (Directeur de la publication),
Le ralliement de la Martinique à la France combattante, Juillet 2013.

L'engagement et la résistance des intellectuels

La Résistance prit des formes diverses et toucha tous les milieux. C'est ainsi qu'un groupe d'intellectuels martiniquais (Aimé Césaire, René Menil, Georges Gratiant, Suzanne Césaire, Aristide Maugée, Lucie Thérèse) publièrent une revue culturelle « *Tropiques* » à partir d'avril 1941. Les rédacteurs étaient obligés de



s'exprimer avec prudence car les articles étaient soumis à la censure.

Mais avec le temps, ils s'enhardirent et par la poésie, la critique littéraire ou l'article historique, ils dénoncèrent l'idéologie de Robert-Vichy. La revue toucha surtout les milieux intellectuels, les étudiants (son tirage varia de 1000 à 500 exemplaires) et elle joua un grand rôle dans la formation et la prise de conscience de la jeune génération. Elle fut interdite le 10 mai 1943 par le chef de la censure, le lieutenant de vaisseau Bayle, qui l'accusa d'être « révolutionnaire, raciale, sectaire, d'empoisonner les esprits, de semer la haine, de ruiner la morale ». (...)

Les communistes martiniquais, contraints à la clandestinité par l'interdiction du PCF*, connurent la répression avant même le régime de Vichy.

Leur journal « *Justice* » (du 26 août 1944) raconte l'opération menée contre eux par la police, en 1940, avant la parution au « Journal officiel de la Martinique » du décret de dissolution du PCF : « en pleine nuit nos camarades sont sauvagement sortis de leurs lits pour des perquisitions et des saisies arbitraires devant ouvrir la série des méthodes de terreurs et d'intimidation qui devaient désormais nous être réservées. Tout notre matériel, tous nos documents, nos emblèmes, nos bibliothèques personnelles, nos souvenirs intimes sont emportés, piétinés, détruits... »

Les opérations s'écoulèrent en une seule et même nuit dans la ville, la banlieue, les bourgs. Étroitement surveillés par la police, encore peu nombreux (quelques dizaines), ils arrivent cependant à se rencontrer, se concerter, à agir auprès de la population. Quelques numéros de « *Justice* » paraîtront même sur une feuille ronéotypée.

*Parti communiste français

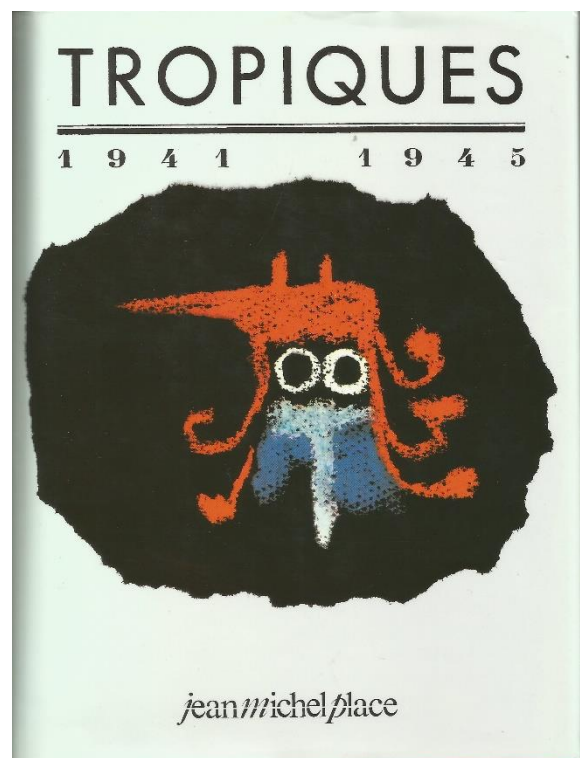
NICOLAS Armand, *Histoire de la Martinique – de 1939 à 1971 – Tome 3*, page 64
Paris, Editions l'Harmattan, avril 2018.

Martinique : dans le silence, un discours... (*Tropiques*)

(...) Tout cela fait de *Tropiques*, une revue d'une surprenante qualité qui n'avait rien à envier à ses équivalents parisiens ou new-yorkais, un véritable pétri d'intelligence et d'anticonformisme alliant une vraie culture intellectuelle savante à la hardiesse de la pensée et de l'esthétique.

L'âme de la revue est, avec René Ménéil, le couple que forment Aimé et Suzanne Césaire. Aimé est l'initiateur principal du groupe et son rédacteur le plus flamboyant. (...)

L'ambition se garde d'être politique. Elle est essentiellement culturelle et s'adresse en priorité à la jeunesse lycéenne : éduquer, entretenir la flamme de l'esprit, ouvrir les jeunes lettrés martiniquais à leurs origines négro-africaines et à l'ensemble du mouvement de la pensée contemporaine. (...)



On ne saurait pour autant qualifier le mouvement d'oppositionnel. Aucun article n'attaque de front le régime, sinon par quelques phrases semi-codées, des allusions fugitives et métaphoriques. L'opposition de Césaire et de ses amis est toute intellectuelle. « *Tropiques* fut un discours dans le silence » dira Ménéil. Résistance passive, seulement spirituelle et poétique qui lui sera d'ailleurs reprochée plus tard.

La censure de l'Amiral Robert n'y voit qu'une forme bénigne de régionalisme, jusqu'à cet article de mai 1943, signé Aimé Césaire, où il est question des « forces de l'ombre » qui retient l'attention de la censure.

Du coup, toute livraison de papier est suspendue. *Tropiques* fait l'objet d'une interdiction administrative de parution. La commission de censure signifie sa décision au comité de rédaction en qualifiant la revue de « révolutionnaire, raciale et sectaire ». La réponse de la rédaction est incisive et lapidaire (...) Rédigée par Suzanne Césaire, signée collectivement de la rédaction, elle aurait pu leur valoir quelques mois plus tôt une mesure immédiate d'internement mais en juin le régime se délite déjà et la fronde n'a pas de suite immédiate.

SAINTON Jean-Pierre, *La décolonisation improbable – Cultures politiques et conjonctures en Guadeloupe et en Martinique (1943-1967)*, page 42, Editions L'Harmattan, 2012.

L'opposition antillaise et métropolitaine entre 1940 et 1943

La grande majorité des Antillais était nettement hostile à la politique de Pétain et leurs représentants locaux. Il y eut un sursaut patriotique antillais, une volonté de réaffirmer sa citoyenneté française, face à ceux qui auraient préféré les traiter autrement. En 1940, malgré l'assurance des autorités de Vichy que le gouvernement n'était ni négrophobe, ni esclavagiste et ne modifierait en rien le statut légal des Antillais ni les rapports raciaux aux Antilles, le retour au paternalisme et la répression donnait l'impression qu'un retour à l'esclavage était prévisible.

Si la résistance armée ne débuta qu'en 1943, les Antillais ne restèrent pas passifs jusque-là. Nombreux furent ceux qui exprimèrent leur hostilité au nouveau régime par des méthodes discrètes et originales, déjouant la censure et la vigilance de la police.

Aux Antilles, comme en France métropolitaine, la résistance se manifesta sous des formes diverses, il y eut tout un éventail d'actes d'opposition, dite quotidienne à Vichy aux Antilles. On entra en *dissidence*, terme que les cadres du régime aux Antilles utilisaient pour qualifier l'opposition des Antillais au programme et valeur du régime de Vichy.

On refusait de se découvrir pendant l'exécution de *La Marseillaise*, alors que Vichy exigeait un grand respect aux hymnes et aux cérémonies officielles, on

mutilait les affiches et iconographies pétainistes, on distribue des tracts sous le manteau. (...) Aux matchs de football, on criait des *Vive De Gaulle* en même temps que des *Vive le goal*. Des intellectuels antillais menaient aussi ce combat discret. La revue *Tropiques* en Martinique, créée sous Vichy par le père de la Négritude Aimé Césaire, s'adressait à la population de manière codée, pour une double lecture celle de la censure et celle des Martiniquais.

L'entrée active en dissidence aux Antilles

A l'instar du maquis en métropole, on décidait de rejoindre les Forces Libres Françaises combattantes dans les îles des Caraïbes avoisinantes où se trouvaient les bureaux de recrutement.

Entre 1940 et 1943, mais surtout entre 1942 et 1943, de jeunes Antillais (de 16 à 22 ans), rallièrent, au péril de leurs vies à bord d'embarcations rudimentaires, les îles anglaises voisines de la Dominique et Sainte Lucie d'où ils rejoignirent les forces libres françaises. L'un des plus connus d'entre eux est Frantz Fanon. (...) Beaucoup moururent noyés mais les rescapés sont envoyés à Porto-Rico, puis aux Etats-Unis, où ils intègrent le « bataillon de marche des Antilles » (le BMA)

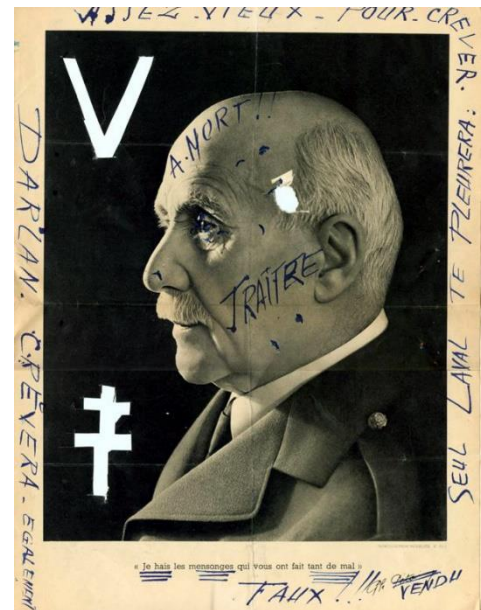


qui participera à de nombreuses batailles dans l'Hexagone : Vosges, côtes Atlantique, Normandie, Alsace mais aussi en Allemagne et Afrique de Nord... Tout comme les hommes, **les femmes aussi entrèrent en dissidence aux Antilles. Des institutrices, limogées en masse en application des lois sur le travail féminin interdit pour s'occuper de sa famille**, participaient à de nombreuses actions clandestines et d'actes d'opposition quotidienne.

Elles étaient aussi auxiliaires de l'armée de terre, remplissaient des tâches d'infirmières, d'opératrices de transmission, de standardistes.

Lamiche, *An tan Robè : la dissidence aux Antilles* –

Site internet : blakes.fr/an-tan-robe-dissidence-aux-antilles/ 24 septembre 2015.



La résolution du Conseil Général de la Martinique, en date du 24 juin 1940, le jour même où l'Amiral Robert annonce l'entrée en vigueur de l'armistice, peut être considérée **comme la première manifestation de la Résistance en Martinique.**

Résolution du Conseil général de la Martinique, 24 juin 1940

Les Maires et Conseillers Généraux de la Martinique, réunis à Fort-de-France, le 24 juin 1940, proclament au nom de la population de l'île son indéfectible attachement à la France, sa volonté de consentir les derniers sacrifices pour parvenir à la victoire finale, par la continuation de la lutte aux côtés des alliés avec l'empire français d'Outre-mer, font un appel pressant à tous les citoyens pour assurer la continuité de la vie économique et administrative du pays dans l'ordre, par le travail, par l'esprit de solidarité et de sacrifice.

Cité par C. Chauvet, Cahiers du CERAG n° 34 « La Martinique sous l'Amiral Robert »

Le Conseil général apparaît comme un organe d'opposition active au régime de Vichy ; il est d'ailleurs suspendu en même temps que les autres assemblées élues (conseils municipaux).

Mais la dissidence ne commence réellement qu'au moment où les Martiniquais subissent les rigueurs du blocus. Elle n'est pas seulement le fait des personnalités, d'élus ou d'intellectuels. Beaucoup de jeunes Martiniquais partent en dissidence pour échapper aux conditions difficiles que connaît le pays. Libérer la France de l'occupation allemande, c'est aussi libérer la Martinique du blocus, des pénuries et du régime de plus en plus détesté de l'Amiral Robert.

LEOTIN Marie-Hélène, *La Martinique pendant la Seconde Guerre Mondiale, sélection de textes*, Page 19, Archives départementales, Centre Régional de Documentation Pédagogique des Antilles et de la Guyane, Directeur de publication : Yves Leborgne, 1993.

La révolte contre le régime de l'Amiral intervient d'abord par la population civile



(Victor Sévère au centre)

C'est en avril 1943, sans plus de précision sur la date exacte, qu'est créé, dans la clandestinité, le **Comité Martiniquais de Libération Nationale**. En son sein, on retrouve Victor Sévère, l'ancien maire de Fort-de-France déchu par l'Amiral Robert. Maire depuis 1900, il est aussi député, élu au Conseil Général, avec une majorité de békés.

A la tête du Comité, figure aussi Emmanuel Rimbaud, un des békés les plus riches, qui avait mené des négociations dures, huit ans plus tôt, au moment de la marche de la faim. On compte aussi Paul Symphor, Hermence Very, Auguste Réjon, Léontel Calvert...

Ce Comité décide de faire une manifestation le 18 juin pour commémorer l'appel du Général De Gaulle.

PAGO Gilbert, « *Il y a 70 ans, le basculement de la Martinique* », interview de Gilbert PAGO par Rodolphe LAMY, France Antilles, Samedi 22 juin 2013.

La première opposition vint de quelques hommes politiques qui refusèrent le ralliement des Antilles à la France de Vichy. Victor Sévère, député maire de Fort-de-France, refusa de reconnaître le gouvernement de Vichy. Il lui envoya sa double démission. (...)

Des actes plus ou moins grands furent commis à l'encontre de l'administration Vichyste : destruction des récoltes, refus du salut à l'hymne national, dégradation des affiches pétainistes, distributions de tracts ou de journaux clandestins, peindre des messages contre l'administration vichyste ou le « V » (des F.F.L.) sur les murs. De nombreux pêcheurs risquèrent leur liberté et leur vie en acceptant de faire passer bénévolement de jeunes hommes et femmes pour

les emmener vers les îles anglaises, par patriotisme. Dans certaines manifestations, certains refusaient de se découvrir au son de la Marseillaise. De nombreux articles de presse furent censurés. Lors des manifestations culturelles et des matchs de football, plusieurs actes d'opposition furent à noter comme la consommation de rhum qui était interdite, les cris de ralliement au Général De Gaulle au sortir des bals dont l'organisation était pourtant interdite. A partir de 1942, cette opposition s'organisa : des mouvements se constituèrent, diffusèrent des tracts et imprimèrent des journaux clandestins.

PREVOST Laurent – Préfet de la Martinique (Directeur de la publication),
Le ralliement de la Martinique à la France combattante, Juillet 2013.

Les Francs-Maçons sous l'Amiral Robert

Les Francs-Maçons, malgré des actions de délation de la part de nombre de Martiniquais soutenant Robert, organisent activement leur opposition aux forces de Vichy. (...)

L'inspecteur des colonies Devouton, de passage en Martinique, dans une note du 13 novembre 1941 à son Ministre de tutelle, écrit : « **Les sociétés secrètes sont dissoutes dans les colonies françaises d'Amérique et leurs biens appréhendés... Mais leurs anciens adhérents continuent entre eux des relations personnelles et sous le manteau maintiennent une opposition sournoise... c'est pourquoi, j'ai hâté à la Martinique des sanctions contre les dignitaires et les officiers des loges... Ces dernières opérations, si elles sont conduites avec fermeté et discernement priveraient la franc-maçonnerie de l'influence considérable dont elle jouit.** »



URSULET Léo – Historien et franc-maçon. *La Franc-maçonnerie aujourd'hui*
France-Antilles - rubrique Histoire – page 11, Samedi 2 et dimanche 3 février 2019.

LA DISSIDENCE ET LE RALLIEMENT DES ANTILLES A « LA FRANCE LIBRE »



Juin 1943.

Partout, le vent commence à tourner. La Guyane et la Guadeloupe ont déjà basculé dans le camp gaulliste. En Afrique du Nord, les Alliés ont pris possession de l'Algérie et du Maroc.

À la Martinique, l'hostilité à l'égard de l'Amiral Robert et des marins au comportement raciste, ne cesse de croître.

La population a faim. La marine et l'entourage de Robert réquisitionnent une grande partie des vivres pour eux. Le bruit court. La colère gronde. Deux mois plus tôt, le gouvernement américain vient de mettre fin aux accords avec l'Amiral, fidèle à Vichy. Le blocus de l'île devient total. Sous l'impulsion de Victor Sévère, ancien maire de Fort-de-France avant « l'occupation » et d'Emmanuel Rimbaud, un béké, le Comité Martiniquais de Libération Nationale se dévoile au grand jour.

Plus de 2 000 jeunes de 16 à 22 ans sont partis rejoindre la Résistance en France entre 1940 et 1943

La dissidence

Aux Antilles, au temps de l'Amiral Robert, le mot a servi à désigner ceux qui, refusant de se rallier à la Révolution Nationale, se sont réclamés d'autres mots d'ordre et en particulier ceux du Général De Gaulle. Le mot sous-entendait – d'après les fidèles du Maréchal Pétain qui semblent bien avoir été à l'origine de l'expression – que la Nation entière s'était dans, un premier temps, ralliée au Maréchal et que, par la suite, certains ont fait sécession, ont fait d'autres choix politiques, ont choisi d'autres options. Il y a dans cette acception l'idée d'une rupture qui vient troubler un ordre établi, rompre un consensus général. Le mot a dû être employé très tôt pour désigner les gaullistes.

Aux Antilles, il se rapportait avant tout à ceux qui quittaient les territoires placés sous l'autorité de l'Amiral Robert, pour aller dans les îles anglaises s'engager dans les Forces Françaises Libres. C'était là un sens restreint car, pour les pétainistes, étaient dissidents tous ceux qui faisaient acte de résistance au gouvernement. (...)

A cette époque pour Vichy, l'ennemi essentiel, ce sont les Anglais. Les actions hostiles aux Allemands ou au régime de Vichy ne sont pas considérées, s'il faut s'en tenir à cette définition, comme des actes de dissidence.

Cela supposerait qu'un acte de résistance, sans aucune référence à l'Angleterre, ne pouvait être assimilé à une action dissidente.

ABENON Lucien et JOSEPH Henry E., *Les dissidents des Antilles dans les Forces Françaises Libres combattantes, 1940-1945*, pages 26 et 27, Fort-de-France, 1995.

Le départ

Pour ceux qui sont partis en dissidence, le départ a été presque nécessairement un moment difficile. Quand bien même ils n'auraient fait que cela, pour beaucoup d'entre eux, s'enfuir vers Sainte-Lucie ou la Dominique constituait déjà un exploit.

Prendre la décision de partir signifiait d'abord la rupture avec le monde quotidien. Rompre avec une famille, des amis, un milieu social, ne peut que poser de graves problèmes à des gens qui, dans leur grande majorité, n'avaient jamais connu autre chose que leur île.

Difficulté encore plus grande est le fait de partir en secret, sans pouvoir dire à des êtres chers où l'on allait, sans même les tenir au courant de l'angoisse du départ. (...)

Partir c'était aussi prendre son envol vers un monde dont on ne savait rien ou si peu. Ceux qui les avaient précédés en général n'avaient point donné de leurs nouvelles. La propagande clandestine promettait bien des choses, mais qu'en était-il au juste ?

ABENON Lucien et JOSEPH Henry E., *Les dissidents des Antilles dans les Forces Françaises Libres combattantes, 1940-1945*, page 47, Fort-de-France, 1995.

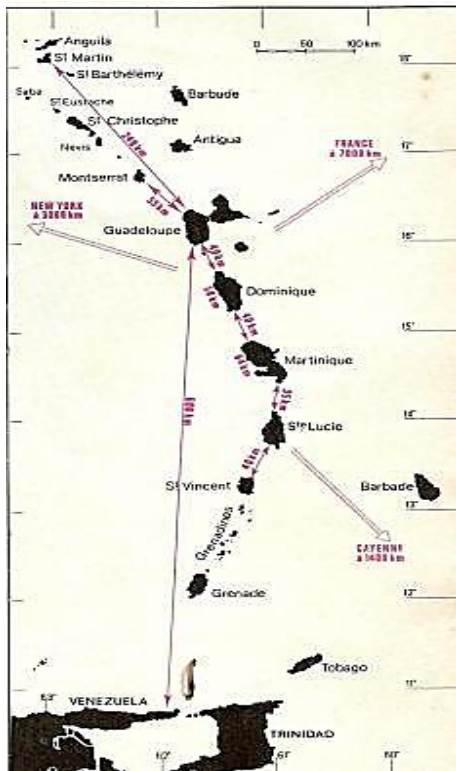
Le parcours

« NOUS ALLONS VERS DE GAULLE »

« Ce qui distingue la Dissidence de la Résistance en Métropole, c'est que les Allemands ne sont pas présents, c'est « seulement » une opposition au régime de Vichy » (Eric Jennings)

Lieu majeur de rassemblement, l'île de la Dominique voit affluer des vagues successives de Dissidenciés, mais aussi de réfugiés qui, pour une raison ou une autre, ont décidé de quitter la Guadeloupe.

Vers la Dominique convergent plusieurs centaines de Guadeloupéens : civils ou militaires, femmes ou hommes, enfants ou vieillards. Ils sont rejoints dans leur exode par des métropolitains ainsi que par une poignée de marins de la *Jeanne d'Arc* et de gendarmes qui ont déserté leur poste.



Comme au temps de l'esclavage, cette île britannique symbolise un lieu de refuge pour la population guadeloupéenne qui refuse de supporter l'autorité et les privations endurées sous le régime du gouverneur Constant Sorin ; elle constitue de même l'endroit idéal de ralliement pour ceux qui désirent continuer la guerre aux côtés de la France combattante.

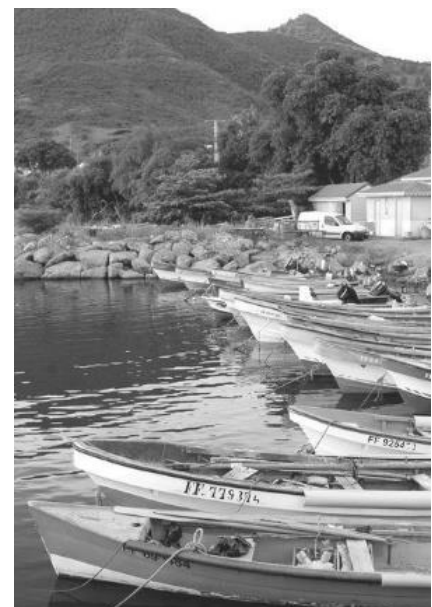
Partir : une décision secrète

Partir en dissidence est une importante décision qui implique pour le Dissidencié plusieurs calculs à faire de même que des conduites adéquates à tenir. Il lui faudra tout d'abord tenir secrète sa décision (...) Les dires d'un Dissidencié confirment bien cette crainte de la délation : « On parlait comme ça vaguement mais quant à dire qu'on prenait des décisions comme ça ce n'était pas facile puisqu'il ne fallait pas laisser filtrer des choses pour que ça aille tomber dans les oreilles des policiers (...) oui, alors on gardait toutes ces affaires en petit comité. »

Comment partir ?

Il est nécessaire de prendre en compte des facteurs techniques, notamment celui de trouver le moyen de parvenir en Dominique. (...)

Le premier obstacle réside sans doute dans un fait géographique : il y a le canal de la Dominique à traverser. Cela nécessite l'obtention d'un moyen de passage qui se concrétise sous la forme d'une embarcation, quel que soit son gabarit. La grande majorité des départs s'effectueront au moyen de petites embarcations utilisées par les pêcheurs. (...) Certains Dissidenciés sont partis avec leurs propres canots, entre autres, beaucoup des marins pêcheurs ayant rejoint la Dominique, mais



d'autres devront les voler. Néanmoins, la pratique courante est de faire appel à un marin pêcheur qui mènera le ou les Dissidenciés (...) à la Dominique. Ceux qui ne peuvent quitter la Guadeloupe (ou la Martinique) par leurs propres moyens doivent donc faire appel à des passeurs. Généralement, ceux-ci sont des marins pêcheurs de métier qui ont une connaissance de la mer. (...) Certains pêcheurs proposent directement leurs services à des amis ou des connaissances. Fréquemment, les passeurs sont bien connus de la population et on peut donc s'interroger sur l'efficacité du secret [...]

GIROD.A.PETIT LOUIS Antony, *Les dissidenciés guadeloupéens dans les Forces Françaises Libres*, Pages 27 à 33 et 51 à 52, Logiques historiques, L'Harmattan, Août 2013.

Le Comité français de la Libération Nationale est heureux d'accueillir les populations patriotiques de la Martinique et de la Guadeloupe dans l'Empire français uni pour la résistance et pour la libération du sol national (...) Je ne doute pas que, par votre effort, votre discipline, votre cohésion et votre volonté de servir, vous justifiez une fois de plus l'amour de la mère Patrie pour les Antilles françaises.

*Signé : Général De Gaulle – Président du Comité Français de la Libération Nationale.
Télégramme du général De Gaulle (juillet 1943)*



PAROLES DE DISSIDENTS

« Je ne pouvais pas accepter la défaite de la France »

« Tu quittes ta famille, ta maison, tes soeurs, frères, père, mère sans savoir où tu vas arriver. Tu vas rejoindre De Gaulle.

Tu ne sais même pas si tu y parviendras ! »

« En 39-40, j'étais chez les scouts et au Lycée. Et au Lycée, on chantait « Maréchal nous voilà, tu nous as redonné l'espérance, la Patrie renaîtra ». C'était une belle comédie. J'étais jeune et je ne savais rien et ma mère me dit « je ne veux plus de ça ici, je ne veux plus t'entendre chanter ça ».

« Quel déshonneur, déserteur. C'est un triste mot dans le dictionnaire français. Mais nous, jeunes Antillais, nous ne pouvons pas tolérer l'esclavage, le servage. Nous voulons défendre la France. Nous partons du bord de la Jeanne et nous partons vers je ne sais où, où le destin nous emportera »

« On a su qu'il y avait à Sainte-Lucie et à la Dominique des organismes français qui s'occupaient de regrouper les Dissidents. Nous Dissidents, nous étions des gens qui ne nous pliions pas au bon vouloir de ces messieurs de Vichy. »

« La vedette sortait la nuit et avec un puissant projecteur, balayait la mer et allait à la rencontre des canots et embarquait les passagers et les emmenait sur la Jeanne où ils étaient emprisonnés après avoir été tabassés. »

Dossier de presse « La dissidence en Guadeloupe et en Martinique – 1940-1945 » page 5, présentation du film d'Euzhan Palcy, *Parcours de Dissidents*, Année 2011.

Le soulèvement

Le 14 juillet 1943, le tournant de la résistance à l'opposition armée

En Martinique, la résistance commence en juin 1943 par une communication radiophonique du Comité Martiniquais de Libération Nationale, qui demande à la population de participer à une manifestation en mémoire de l'appel du 18 juin 1940. S'ensuivent entre le 24 et le 29 juin 1943 des manifestations dans les rues de Fort-de-France.

Le 27 juin 1943, commence le soulèvement de l'armée de terre, le Commandant Tourtet, qui la dirige, relate dans un rapport « *la 3e compagnie (70 hommes)*

stationnée au camp de Balata, à 11 kilomètres de Fort-de-France, se mutine ». Les manifestations s'étendent à Saint-pierre, le 28 juin 1943. Le 28 juin, l'Amiral Robert prononce au Bassin de Radoub un discours menaçant la population de représailles. Le 29 juin, près de 2000 personnes se réunissent, place Galliéni, pour réclamer le ralliement de la Martinique à la France libre. Le 29 juin, le Commandant Tourtet prend la tête du mouvement populaire et proclame la dissidence de Balata à 16 heures.

PREVOST Laurent – Préfet de la Martinique (Directeur de la publication),
Le ralliement de la Martinique à la France combattante, Juillet 2013.

Pour la première fois de son histoire, la Martinique se libère toute seule. Un comité de Libération Nationale est constitué, nombre de ses membres sont inquiétés. Alors que le gaulliste Rimbaud est interné au camp de Balata, le radical Sévère est mis sous résidence surveillée. Les membres de ce comité étaient pourtant des figures importantes de la vie martiniquaise. Sévère, ancien maire de Fort-de-France, écarté du pouvoir parce que franc-maçon, a toujours été un fervent opposant au régime de Robert.

La population refuse cette énième injustice. Le 25 juin, dix mille Martiniquais descendent dans la rue. De nombreuses personnes demandent à Robert de céder à la population, ne serait-ce que pour éviter des morts inutiles.

MARIE Louis, *L'art contemporain martiniquais de 1939 à nos jours*, pages 49-60,
Thèse de doctorat soutenue le 6 novembre 2009.

En juin 1943, le vent commence à tourner

La Guyane et la Guadeloupe ont basculé dans le camp gaulliste. En Martinique, la population a faim mais l'entourage militaire et politique de Robert réquisitionne une grande partie des vivres pour lui. La colère gronde.

Le 24 juin, sous l'impulsion de Victor Sévère (867-1957), ancien maire de Fort-de-France avec l'Occupation, et d'Emmanuel Rimbaud, un béké, une grande manifestation se tient à Fort-de-France, aux cris de « vive la France, vive De Gaulle ! ».

L'Amiral fait arrêter les meneurs le lendemain. La conséquence est immédiate. Le 29, à l'appel du Comité gaulliste, des dizaines de milliers de Martiniquais descendent dans la rue. Dans le camp de Balata, dirigé par le lieutenant Ranvoisé, le commandant Tourtet, à la tête de neuf compagnies, se mutine. L'Amiral Robert, qui menace de tirer sur les militaires, renonce. Protégé par ses marins, il se réfugie sur le croiseur *Emile Bertin* et négocie avec les américains ce qu'il appelle un « changement d'autorité ».

Le 14 juillet, après d'âpres négociations avec Washington, Henri Hoppenot (1891-1977), le délégué du Comité français de libération nationale peut enfin proclamer le ralliement de la Martinique à la France libre.

A la libération, Robert est arrêté et jeté en prison.

Jugé par la Haute Cour de justice de Versailles, en mars 1947, il est condamné à dix ans de travaux forcés. Mais l'ex-haut-commissaire est remis immédiatement en liberté... « en souvenir de services rendus » à la Martinique.

ALLEVI Jean-Jacques, *Les Antilles, des pirates du XVIIe siècle jusqu'à aujourd'hui, quatre siècles d'histoire des caraïbes françaises* – GéoHistoire, Février-Mars 2019.

L'appel du Comité de Libération à manifester le 24 juin, date d'anniversaire de l'armistice signée en 1940

Dans une lettre à l'Amiral Robert, Victor Sévère lui écrit « aidez-nous à faire notre devoir ». L'Amiral lui a fait répondre que la manifestation est interdite.

Des milliers de gens descendent néanmoins dans la rue. Robert fait arrêter Rimbaud et Réjon qu'il considère comme les meneurs de cette manifestation et fait mettre Victor Sévère en résidence surveillée à Case Pilote. La foule est encore plus furieuse et 10 000 personnes se retrouvent à nouveau à manifester. A ce moment, Robert envoie le gouverneur Nichol pour entamer des discussions avec Very, l'ancien président du Conseil Général, qui n'a plus aucune légitimité puisqu'il a été déchu.

Ce dernier pose comme préalable à toute négociation la libération de Rimbaud et Réjon, et la fin de l'assignation pour Sévère. Les trois sont finalement libérés le 26. Aucune négociation n'aura lieu.

PAGO Gilbert, « Il y a 70 ans, le basculement de la Martinique », interview de Gilbert PAGO par Rodolphe LAMY, France Antilles, Samedi 22 juin 2013.



Le 30 juin 1943, l'Amiral Robert annonce son départ de la Martinique.

Communiqué à la population

Afin d'éviter l'effusion de sang entre Français et pour lever les rigueurs d'un blocus impitoyable j'ai demandé au Gouvernement des Etats-Unis, sous la double condition du renouvellement de la garantie du maintien de la souveraineté Française dans ces îles et de la non-intervention des forces américaines, l'envoi d'un plénipotentiaire pour fixer les modalités d'un changement d'autorité Française après quoi je me retirerai conscient d'avoir rempli tout mon devoir. Je demande d'ici là à la Marine et à l'Armée d'observer la plus stricte discipline et à la population de rester dans le calme. Le Colonel Commandant supérieur est chargé du maintien de l'ordre.

Signé : L'Amiral Robert, commandant en chef des forces maritimes Atlantique Ouest,
Haut-Commissaire de l'Etat français aux Antilles et en Guyane françaises.
Fort-de-France, le 30 juin 1943.

NICOLE Raphaël, *Histoire des Antilles françaises, des Amérindiens à nos jours*,
page 112, Paris.

PAROLES DE COMBATTANTS

« Ni les séductions, ni les menaces ne [les] empêchèrent de quitter leurs îles [...]. Et ils eurent d'autant plus de mérite à s'évader que l'aventure n'allait pas sans difficultés et comportait des risques sérieux. »

« Ce sera votre impérissable honneur de vous être libérés vous-mêmes du régime tyrannique qui n'a pas pu briser vos âmes. »

« Vous aurez eu l'honneur d'être les Français de couleur à quitter les derniers le front de combat d'infanterie. Ceux d'entre vous qui, pour remonter en ligne, ont caché aux médecins leurs souffrances, m'ont donné la plus grande joie des chefs : la vue d'hommes qui servent, ennoblis par l'abnégation et le sacrifice. »

« J'ai toujours préféré, Monsieur, être en première ligne que de faire le parcours du combattant des Américains. »

PAROLES DE COMBATTANTS (suite)

« Les Vosges ont été la partie la plus dure pour nous à cause du froid. On n'était pas habitués à ce froid-là, on apprenait le froid. »

« J'étais fier de voir que j'étais à côté de De Gaulle, un bonhomme que je ne connaissais pas mais pour lequel je m'étais évadé de chez moi pour lui porter secours. »

« Les camarades des Antilles [...] peuvent partir la tête haute. Pendant 4 ans, côte à côte, en Afrique, en France, en France, nous avons souffert et combattu pour gagner la Victoire. »

Dossier de presse « *La dissidence en Guadeloupe et en Martinique – 1940-1945* », page 5, présentation du film d'Euzhan Palcy, *Parcours de Dissidents*, Année 2011.

UN POEME « RESISTANT »

Comment des poètes non dépourvus de talent, et en tout cas d'humour, pouvaient se moquer de la censure collaborationniste, et en mettant les rieurs de leur côté, entretenir le moral des troupes. L'oeuvre a l'air de faire de la propagande pro-nazie. Elle se présente comme émanant du journal collaborationniste Paris-Soir. Mais en période difficile, l'esprit est souvent plus actif que dans les temps ordinaires. Quand un message, est aussi scandaleusement partisan, l'homme averti s'arrête, réfléchit, cherche le sens crypté, caché, s'il existe, de la donnée brute. Et, ici dans ce poème dont le titre est « *Publié par Paris-Soir* », il y avait un sens caché, le sens patriotique « franco-Gwadeloupéen ».

Poème publié par Paris-Soir :

Aimons et admirons le chancelier Hitler
L'éternelle Angleterre est indigne de vivre
Maudissons, écrasons le peuple d'Outre-mer
Le nazi sur la terre sera seul à survivre
Soyons donc le soutien du Führer allemand
Des boys navigateurs finira l'Odyssée
A eux seuls appartient un juste châtiment
La palme du vainqueur attend la Croix gammée.

Et maintenant le message vrai :

*Aimons et admirons / Le chancelier Hitler
L'éternelle Angleterre / est indigne de vivre
Maudissons, écrasons / le peuple d'Outre-mer
Le nazi sur la terre / sera seul à survivre
Soyons donc le soutien / du Führer allemand
Des boys navigateurs / finira l'Odyssée
A eux seuls appartient / un juste châtiment
La palme du vainqueur / attend la Croix gammée*

BOULOGNE Edouard, « Le scrutateur »

Le Martiniquais apprend que Vichy s'enfonce dans la collaboration avec Hitler, constate que le racisme s'accroît avec la morgue et le mépris des marins, avec ce fossé qui s'élargit encore entre la masse et les privilégiés de l'aristocratie Béké, maîtresse des municipalités et du pouvoir local, que toutes les libertés ont été supprimées et qu'une répression de plus en plus sévère frappe les adversaires du régime.

En même temps, il s'aperçoit que les choses changent dans le monde. Les puissances fascistes, après leurs succès initiaux, sont désormais refoulées et battues. Les pays démocratiques ont associé leurs efforts à l'échelle planétaire pour les vaincre et la défaite du fascisme est prévisible. L'Italie est éliminée, la victoire soviétique de Stalingrad change le cours de la guerre, et l'Empire Colonial français secoue le gong de Vichy et se place aux côtés des Alliés. Les unes après les autres, les colonies rejoignent la France Combattante : après l'Afrique du Nord, c'est l'Afrique Noire toute entière, Madagascar. Ce sera la Guyane en mars 1943.

La Martinique sera-t-elle la dernière colonie de Vichy ? Et en France même, la Résistance de plus en plus unie frappe l'occupant de plus en plus fort. La victoire est en vue.

Alors à mesure que les illusions tombent, que les perspectives de victoire se précisent, les Martiniquais rapidement sont de plus en plus nombreux à se tourner contre Vichy. Et les souffrances infligées par le régime de Robert qui s'accroche à Vichy et refuse de rejoindre le camp de la liberté, ne font qu'accroître leur colère et leur volonté d'en finir.

**NICOLAS Armand, *L'histoire de la Martinique, de 1939 à 1971*, Tome 3, pages 59 à 60,
Editions L'Harmattan, Juin 2005.**

Une reconnaissance tardive

Nous voici à l'épilogue. Comment se déroule le rétablissement de la République aux Antilles ?

(...) En Martinique, le Conseil général est réinstallé le 29 juillet 1943 lors d'une session extraordinaire empreinte de solennité présidée par Emmanuel Hermence-Véry, en présence du ministre plénipotentiaire Henri Hoppenot, délégué extraordinaire du Comité français de la Libération nationale, et du gouverneur Louis Ponton.

Réunis au théâtre municipal de Fort-de-France, les conseillers rassemblés autour d'Hoppenot procèdent, selon les mots de ce dernier, à « la restauration de la légalité et des libertés républicaines ». Une motion est adoptée à l'unanimité dans laquelle le conseil témoigne sa gratitude au Comité Français de la Libération nationale et exprime sa fierté à l'ancien gouverneur Félix Eboué « de voir son nom associé à celui du général De Gaulle ». Il adopte le voeu émis par le Comité martiniquais de Libération nationale que le camp de Balata, « centre héroïque de la résistance », porte désormais le nom de « Camp Tourtet » de Balata.

Banque numérique des patrimoines martiniquais (BNPM)

<http://www.patrimoines-martinique.org>

Parcours de dissidents : ils ont dit

Jeanne CATAYEE

Jeanne Catayée-Dunon est née à Sinnamary en 1921. Elle se destinait à être institutrice, mais à 23 ans, en 1943, elle prend un bateau et entame son parcours en dissidence. Elle arrive à Casablanca, Alger. Elle apprend le maniement des armes, devient opératrice de transmission. A l'automne 1944, elle traverse la France et se retrouve engagée dans les terribles combats de la poche de Royan. En 1946, elle est démobilisée et retourne à l'enseignement. Aujourd'hui, Jeanne Catayée vit en Martinique. « Je suis heureuse d'être reconnue. » Jeanne dit n'avoir jamais compris pourquoi tout le monde a voulu oublier ce qu'ils avaient fait. « Tout le monde savait et c'est passé sous le manteau ! Mais je suis fière d'avoir fait ce que j'ai fait ».

Alexandre LEPASTEUR

Alexandre Lepasteur entre en dissidence en 1943. « J'ai volé un canot avec trois amis et on a traversé le canal de Sainte-Lucie dans une mer agitée. On a failli être repris par le Barfleur qui patrouillait à la recherche de gars comme nous. » Il a reçu une formation militaire à Fort Dix aux États-Unis avant de débarquer en Afrique du Nord et de participer à la libération de l'Alsace, le 13 décembre 1945, il est démobilisé. « Je ne m'attendais pas à cette reconnaissance. Vu ma situation, je ne pouvais pas croire qu'un jour je découvrirai le palais de l'Élysée. Je suis content... ».

Rémy OLINY*

C'est en canot à rame que Rémy Oliny a gagné Sainte-Lucie. De là, il a rallié New York, puis l'Afrique du Nord et la métropole. Il est aujourd'hui un militant de la mémoire. Il est délégué de la fondation de la France libre en Martinique. « Je suis obligé de penser à mes camarades qui sont restés en Italie, en Alsace, à ceux qui sont restés dans le canal, c'aurait pu être moi et c'est moi qui suis reçu par le président... »

**Décédé le 27 mars 2015 à l'âge de 92 ans*

Salinière SEGOR

Sur son plastron, la croix de la Libération, la croix de Lorraine, la croix de guerre avec palme, la croix des évadés, la croix interalliée, la campagne d'Italie, la campagne de France, la légion d'honneur... « A cet âge, je ne m'attendais pas à ça. On était presque oubliés ! » Salinière Segor intervient dans les collèges et témoigne. « On a débarqué à Cavalaire et on a enlevé Toulon, après Montecassino ! » Après la guerre, il a travaillé dans le bâtiment, puis il a enseigné au lycée de Baimbridge avant de finir sa carrière au vice-rectorat.

Résistance ou dissidence ?

Le mot résistance, dans la tradition historique française, ne désigne que les actes commis sur le territoire français contre l'occupant nazi. Il n'était pas très commode, dans les années qui ont immédiatement suivi la libération d'évoquer la participation à la résistance française des peuples coloniaux dont certains s'inspiraient de son exemple pour combattre sa domination. (...)

Mais va pour la « dissidence » puisque c'est sous ce curieux vocable que nous avons porté notre contribution à la lutte pour la libération de la France et contre le nazisme. (...)

Les dissidents Martiniquais n'emportent pas leur patrie à la semelle de leurs souliers. Ils ne fuient pas la France, ils volent à son secours. Leur dissidence n'est pas une rupture avec la France mais une rupture avec la dictature policière de l'Amiral qu'ils considèrent comme l'anti-France. (...)

Il faut saluer ici l'action entreprise par l'Association des Anciens du Bataillon de Marche des Antilles, sous la direction d'Henri E. Joseph, dont je suis loin de partager toutes les conclusions mais qui a fait un travail remarquable pour faire connaître et reconnaître l'épopée de la dissidence.

Il n'y avait pas moins de danger à tenter de franchir le canal de la Dominique ou de Sainte Lucie, sur « des gommiers de cinq à sept mètres de long sur lesquels le voyage toujours très inconfortable est presque toujours hasardeux » entre les gardes-côtes de l'Amiral Robert, pour rejoindre les Forces Françaises Libres, qu'à essayer de gagner l'Angleterre par la manche ou par les cols des Pyrénées. (...)

Dans la Martinique de ces années de la honte, contrairement à ce qu'a pu affirmer la propagande de l'Amiral Robert, pour les Martiniquais les plus conscients le Général De Gaulle a représenté beaucoup plus que l'espoir d'en finir avec les privations, le rationnement et la misère. Il a symbolisé le refus de la défaite et de l'humiliation, le rejet de toute compromission, la volonté de poursuivre le combat malgré les moyens dérisoires dont il disposait au départ et le peu de chances que lui donnaient les calculs de probabilité.

Pour celui qui part en dissidence, le général est celui qui a spontanément dit non à la défaite, sans même avoir eu à y réfléchir. C'est plus tard, à la réflexion et à la libération que De Gaulle devient le prophète et le héros, celui qui, dans le dénuement et dans l'isolement le plus complet, sans troupe, sans argent, sans allié, croit assez en la France pour relever le défi, contre un adversaire qui a écrasé l'armée française en moins de six semaines.

Un rassemblement sans précédent

Pour relever un tel défi, il ne fallait pas seulement une foi sauvage dans les destinées de son pays mais une capacité hors du commun à rassembler le plus grand nombre, au-delà des considérations de partis, de classe, de races, de religions. (...)

Esclaves contre maîtres, nègres contre blancs, mulâtres contre nègres, nègres et mulâtres contre blancs, blancs s'appuyant sur les nègres contre les mulâtres ou sur les mulâtres contre les nègres, ce pays avait vécu sur un volcan de luttes de classes et de luttes de races entremêlées.

Aucune cause, en trois siècles, n'avait vu le rapprochement de toutes les classes dans un même combat.

DE LEPINE Edouard, *De Gaulle, le 18 juin 1940 et les Martiniquais*, Intervention à Aix-en-Provence, juin 1990 – Morne-Rouge, juin 2000.

Le sacrifice des résistants antillais contre le nazisme demeure méconnu

Des cérémonies se tiennent dans toute la France en souvenir de l'appel lancé le 18 juin 1940 par le général de Gaulle sur La BBC. Un appel ayant résonné jusque chez nous, qui a suscité la mobilisation de nos résistants, les « dissidents ».

Pourquoi les anciens combattants antillais de la Seconde guerre mondiale sont-ils encore autant oubliés ? Les dissidents, comme étaient appelés ces résistants, étaient ces combattants partis volontairement défendre la France contre le régime d'Hitler. Par centaines, ils ont sacrifié leur liberté relative pour défendre la liberté absolue face à la barbarie nazie.

Nous connaissons tous leur histoire. La traversée du canal de Sainte-Lucie ou de Dominique pour rejoindre ces territoires britanniques. Leur accueil par l'armée américaine et des rudiments de formation militaire près de New York. Leur

incorporation dans les bataillons antillais de marche n°1 et n°5. Puis leur engagement face à l'ennemi sur les fronts de Royan, d'Alsace, de Provence ou de Monte Cassino au sein des Forces Françaises Libres du général de Gaulle.



Les anciens combattants seront reçus à l'Élysée dimanche et trois d'entre eux recevront les insignes de chevalier de la légion d'honneur des mains du président de la République.

Recommander Partager 1755 personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis.

Rémy Oliny, 92 ans, Alexandre Lepasteur, 92 ans, Eugène Jean-Baptiste, 90 ans, trois dissidents martiniquais et Jeanne Catayée, 93 ans, soldat

Après quarante ans de silence des autorités militaires, l'engagement des jeunes Guadeloupéens et Martiniquais a été officiellement reconnu par l'Etat.

Le président Nicolas Sarkozy a prononcé un discours mémorable lors d'une cérémonie au monument aux morts de Fort-de-France, le 25 juin 2009.

La fin du régime de Vichy aux Antilles

Puis, en quelques jours, tout bascule.

Le pouvoir et ceux qui l'incarnent sont de plus en plus ouvertement contestés. Les marins, blancs, dont l'attitude est très souvent arrogante, et dont le pouvoir d'achat constitue une véritable provocation, excitent les rancœurs. (...)

Les interventions de « maintien de l'ordre » s'intensifient, semant terreur et révolte. Les rencontres sportives dites amicales avec les équipes de militaires sont toujours « sévèrement disputées », à tel point que « des deux côtés, chez les marins surtout », on relève « des éclopés ».

La presse déplore des « incidents regrettables ». Marins et officiers participent aux rencontres, les organisent, les arbitrent, mais ils y font de plus en plus figure d'occupants plutôt que de partenaires ou d'adversaires. Le terrain de sport valorisé par le régime, permet d'exprimer ses désaccords de façon plus ou moins euphémisée.

DUMONT Jacques, *L'Amère Patrie*, Histoire des Antilles françaises au XXe siècle, pages 118 à 121, Editions Fayard, mars 2010.

L'APRES GUERRE - L'AMIRAL ROBERT, LE MARECHAL PETAIN : LES PROCES, LES CONDAMNATIONS

L'Amiral Robert : fin d'un règne, le procès, le verdict

Le 14 mars 1947, l'ancien représentant de Vichy en Martinique, l'Amiral Robert comparait devant la Haute Cour de Justice et est condamné à dix ans de travaux forcés. La peine est remise à la demande de la Haute Cour de Justice qui l'a prononcée. (...)

Il sortira libre du Tribunal, six mois plus tard, sa peine sera remise : il bénéficiera d'une amnistie totale et de la réintégration de ses grades et décorations le 15 avril 1954.

THEOBALD Gérard, *La liberté est ou n'est pas...*, page 40,
Editions Publibook Universités, Collection Lettres & langues, année 2014.

Procès du Maréchal Pétain

23 juillet – 15 août 1945

La dernière audience commencée le 14 août au soir, s'est terminée le 15 août à 4h22.

Le procès s'ouvre le 23 juillet 1945 et se termine le 15 août 1945.

Dès la première séance, le Maréchal se lève et déclare qu'il récuse ce tribunal révolutionnaire, n'obéissant pas aux lois françaises, que l'on a substitué au Sénat chargé par la Constitution de juger le Chef de l'Etat.

Il ne répondra à aucune question et se tiendra silencieux et presque indifférent.

Déclaration du Maréchal à la clôture du Procès

A la fin du procès – qui ne tardera pas à apparaître truqué de bout en bout – le Maréchal, toujours méprisant à l'égard de ce tribunal révolutionnaire sans foi ni loi qu'il se refuse à reconnaître, se leva et déclara :

Au cours de ce procès, j'ai gardé volontairement le silence, après avoir expliqué au peuple français les raisons de mon attitude. Ma pensée, ma seule pensée, a été de rester avec lui sur le sol de France, selon ma promesse, pour tenter de le protéger et d'atténuer ses souffrances.



Quoiqu'il arrive, il ne l'oubliera pas. Il sait que je l'ai défendu comme j'ai défendu Verdun. Messieurs les Juges, ma vie et ma liberté sont entre vos mains, mais mon honneur, c'est à la Patrie que je le confie.

Disposez de moi selon vos consciences. La mienne ne me reproche rien, car pendant une vie déjà longue, et parvenu par mon âge au seuil de la mort, j'affirme que je n'ai eu d'autre ambition que de servir la France.

Maréchal PETAIN, *Message d'outre-tombe*, « Le Procès », pages 273, 275, NEL (Nouvelles Editions Latines), Juillet 1983.

Le procès du maréchal Pétain devant la Haute-Cour de Justice s'ouvrit le 23 juillet 1945 et se termina le 14 août à 21 heures. La délibération de la Haute-Cour dura sept heures.

Ce n'est qu'à quatre d'heures du matin que la Haute-Cour, ayant repris audience, prononça l'arrêt dont voici la conclusion :

« *Par ces motifs,*

« *Condamne Pétain à la peine de mort, à l'indignité nationale, à la confiscation de ses biens.*

« *Tenant compte du grand âge de l'accusé, la Haute Cour de Justice émet le vœu que la condamnation à mort ne soit pas exécutée.* »



Presque aussitôt après le prononcé de l'arrêt, le condamné fut conduit en voiture cellulaire au fort de Montrouge pour rassembler ses bagages. De là, il fut mené au champ d'aviation de Villacoublay : en y arrivant, le Maréchal s'exclame : « En avion, chic alors ! »

Transporté au fort du Portalet, dans les Pyrénées-Atlantiques, on l'installe dans la cellule où, par ordre de son gouvernement, Georges Mandel avait été naguère incarcéré.

Le 17 août 1945, accomplissant le vœu de la Haute Cour, le général de Gaulle, président du Gouvernement provisoire de la République, commue la peine du Maréchal en celle de la détention perpétuelle.

De tous les membres du gouvernement de Vichy, condamnés par la Haute Cour à des peines d'emprisonnement, le Maréchal fut le seul à n'être pas libéré.

Le Conseil Supérieur de la Magistrature autorisa « l'élargissement » du prisonnier et son assignation à résidence « dans un établissement hospitalier ou tout autre lieu pouvant avoir ce caractère. »

Le transfert dans une maison privée du Port-Joinville, a lieu le 29 juin 1951.

Il meurt, le 23 juillet 1951, à l'île d'Yeu, dans sa quatre-vingt-seizième année. Il est inhumé, le surlendemain, dans le cimetière de Port-Joinville à l'île d'Yeu.

ARON Robert, *Les grands dossiers de l'histoire contemporaine*, page 319, Presses Pocket, juillet 1965.

4^{ème} partie - DES GRANDES FIGURES DE LA PERIODE

(par ordre alphabétique)

Tony BLONCOURT (1921-1942)

Résistant de la première heure

Tony Bloncourt naît en Haïti, le 23 février 1921 à Port-au-Prince. (...) En 1938, le jeune homme part s'installer chez sa tante Yolande, dans l'hexagone. Il y suit des études de sciences et donne des cours de mathématiques et de littérature pour subvenir à ses besoins. L'étudiant est déjà un militant communiste.



Il prend part à la manifestation du 11 novembre 1940, marche de milliers de lycéens et d'étudiants, considérée comme l'un des tous premiers actes publics de résistance à l'Occupation. Avec ses camarades des Etudiants communistes, ils mènent d'autres actions, dont la tentative de sabotage d'une voie ferrée. Tentative qui échouera.

Le 21 août 1941, avec ses compagnons de résistance, ils se rendent au métro Barbès. L'un d'eux, Pierre Georges tue l'officier allemand Alfons Moser. Bloncourt devait, lui, s'occuper d'un autre officier, Schoez. Il n'arrive pas à s'y résoudre. L'opération tourne court. Lors de son procès, il déclara : « *Je ne sais pas ce que j'ai eu. A cette minute, à ce moment précis, je n'ai pas vu un officier allemand, je n'ai vu qu'un homme* ». Deux semaines plus tard, ils incendient des camions allemands, sans faire trop de dégâts.

Mort en héros de la Résistance

En octobre 1941, Tony Bloncourt échappe de peu à une arrestation de la Brigade spéciale de la police judiciaire. Peu de temps avant, l'un de ses compagnons de lutte, interpellé, a livré des noms, dont celui du jeune résistant d'origine guadeloupéenne. Il est en cavale pendant deux mois. Mais le 5 janvier 1942, il est finalement arrêté avec 6 autres membres de l'Organisation spéciale. Leur procès a eu lieu 2 mois plus tard. Un procès express durant lequel un conseil militaire allemand impute 17 attentats aux 7 résistants âgés de 18 à 27 ans. Ils sont tous les 7 reconnus coupables.

Le 9 mars 1942, les 7 hommes sont fusillés au Mont-Valérien et inhumés au cimetière d'Ivry-sur-Seine. Trois ans plus tard, une cérémonie en présence des parents de Tony Bloncourt y a lieu.

Ce n'est que le 9 mars 2000, que les 7 résistants furent décorés de la Médaille militaire, de la Croix de guerre avec palme et de la Médaille de la Résistance à titre posthume. Une plaque commémorative rappelle qu'ils sont « Morts pour la France ».

Une émouvante lettre d'adieu

Peu de temps avant sa mort, Tony Bloncourt écrit une lettre à ses parents. Il sait qu'il ne les reverra jamais.

Sa lettre :

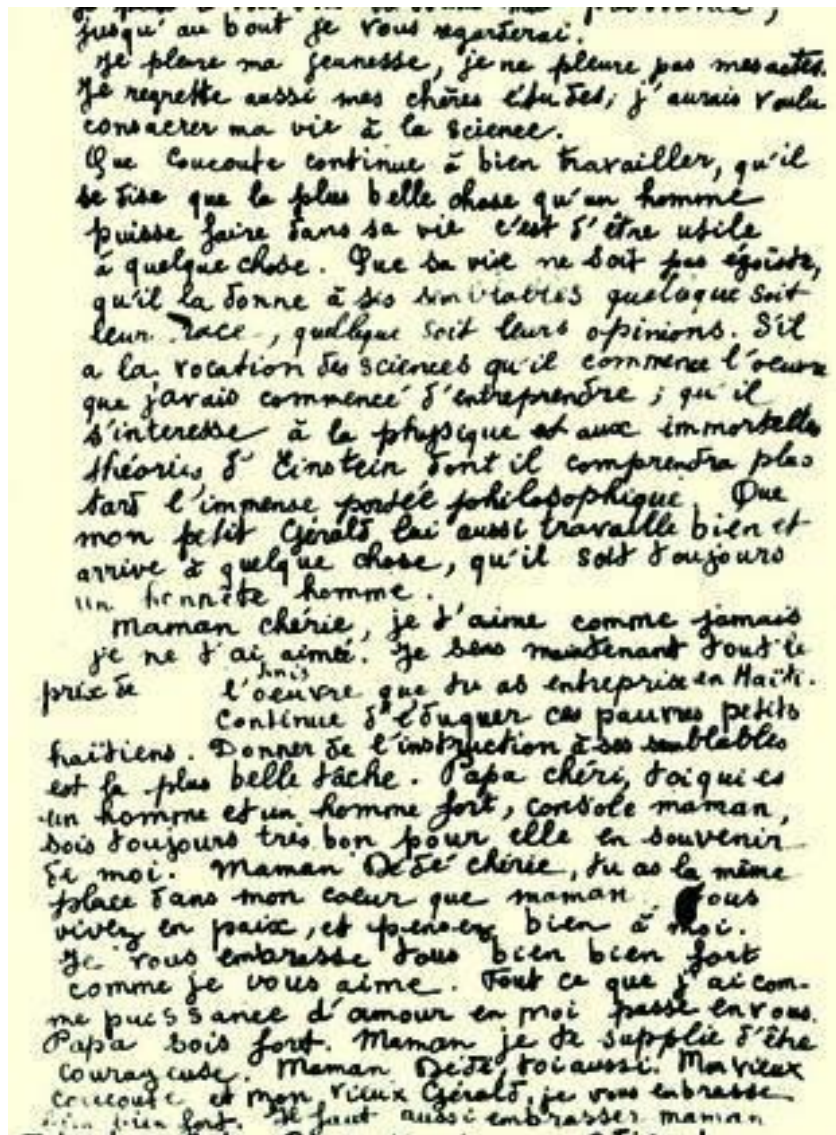
« Maman, papa chéris,

Vous saurez la terrible nouvelle déjà quand vous recevrez ma lettre. Je meurs avec courage. Je ne tremble pas devant la mort. Ce que j'ai fait, je ne le regrette pas si cela a pu servir mon pays et la liberté ! Je regrette profondément de quitter la vie car je me sentais capable d'être utile.

Toute ma volonté a été tendue pour assurer un monde meilleur. J'ai compris combien la structure sociale actuelle est monstrueusement injuste. J'ai compris que la liberté de vivre, ce que l'on pense, n'est qu'un mot et j'ai voulu que ça change. C'est pourquoi je meurs pour la cause du socialisme. J'ai la certitude que le monde de demain sera plus juste, que les humbles et les petits auront le droit de vivre plus dignement, plus humainement. Je suis sans haine pour les Allemands

qui m'ont condamné et je souhaite que mon sacrifice puisse leur profiter aussi bien qu'aux Français.

Je garde la certitude que le monde capitaliste sera écrasé, que l'ignoble exploitation cessera. Pour cette cause sacrée, il m'est moins dur de donner ma vie. Je suis sûr que vous me comprendrez, papa et maman chéris, que vous ne me blâmez pas. Soyez forts et courageux. Mon cœur est plein de tendresse pour vous et déborde d'amour.



... jusqu'au bout je vous regarderai.
Je pleure ma jeunesse, je ne pleure pas mes actes.
Je regrette aussi mes chères études, j'aurais voulu consacrer ma vie à la science.
Que Coucou continue à bien travailler, qu'il se sache que la plus belle chose qu'un homme puisse faire sans sa vie c'est s'être utile à quelque chose. Que sa vie ne soit pas égoïste, qu'il la donne à ses semblables quelque soit leur race, quelque soit leurs opinions. S'il a la vocation des sciences qu'il commence l'œuvre que j'avais commencée d'entreprendre; qu'il s'intéresse à la physique et aux immortelles théories d'Einstein tout il comprendra plus tard l'immense portée philosophique. Que mon petit Gérald lui aussi travaille bien et arrive à quelque chose, qu'il soit toujours un honnête homme.
Maman chérie, je t'aime comme jamais je ne t'ai aimé. Je suis maintenant tout le près de l'œuvre que tu as entreprise en Haïti. Continue d'éduquer ces pauvres petits haïtiens. Donner de l'instruction à ses semblables est la plus belle tâche. Papa chéri, toi qui es un homme et un homme fort, console maman, sois toujours très bon pour elle en souvenir de moi. Maman Dédé chérie, tu as la même place dans mon cœur que maman. Tous vivez en paix, et aimez bien à moi. Je vous embrasse tous bien bien fort comme je vous aime. Tout ce que j'ai comme puissance d'amour en moi passe en vous. Papa sois fort. Maman je te supplie d'être courageuse. Maman Dédé, toi aussi. Ma mère Coucou et mon vieux Gérald, je vous embrasse bien fort. Il faut aussi embrasser maman

Maman chérie, je t'aime comme jamais je ne t'ai aimée. Je sens tout le prix de l'œuvre que tu as entreprise en Haïti.

Papa chéri, toi qui es un homme fort, console maman. Sois très bon en souvenir de moi. Maman Dédé chérie, tu as la même place dans mon cœur que maman. Tous, vivez en paix, ne m'oubliez pas. Je vous embrasse bien fort comme je vous aime ».

Reconnaissance en Haïti

Cette lettre fut très vite publiée en Haïti, au Mexique, aux Etats-Unis. Son frère Gérald raconta qu'Haïti avait fait de Tony Bloncourt

un héros national. Sa lettre fit le tour des écoles de Port-au-Prince, lue par les écoliers. Une reconnaissance qui arrivera, peut-être, un jour jusqu'à l'île de ses parents, la Guadeloupe, puis la France, le pays pour lequel il s'est battu et pour lequel il est mort.

ROBIN Alex et DEFANCE Rémi, Guadeloupe La Première,
Publié le 08/05/2018.

Aimé CESAIRE (1913-2008)

Aimé Fernand David Césaire est né à Basse-Pointe dans une famille modeste de sept enfants. Boursier, il suit des études au lycée Victor Schoelcher à Fort-de-France, puis à Paris, au lycée Louis-le-Grand - où il se lie d'amitié avec Léopold Sédar Senghor - et enfin à l'Ecole normale supérieure.

Aimé Césaire, qui fréquente le salon littéraire de Paulette Nardal, entre en contact avec de jeunes étudiants africains et prend conscience de l'aliénation culturelle qui caractérise les sociétés coloniales martiniquaises et guyanaises. Avec d'autres étudiants, il fonde, en 1934, le journal « *L'étudiant noir* ». En réaction à l'oppression culturelle du système colonialiste français, il commence à écrire en 1936 et forge le concept de la « négritude ». Il veut lutter contre la tentative d'assimilation culturelle de la France et promouvoir la culture africaine victime du racisme engendré par le colonialisme. Sa vision est celle d'un humaniste actif et concret qui défend tous les opprimés de la Terre : « *je suis de la race de ceux qu'on opprime* ».

En 1939, ayant obtenu l'agrégation de lettres, Aimé Césaire retourne en Martinique où il enseigne avec son épouse au Lycée Victor Schoelcher et publie son chef d'œuvre « *Cahier d'un retour au pays natal* ». Avec d'autres intellectuels, il fonde la revue « *Tropiques* » qui parvient à paraître jusqu'en 1943 sous le régime de Vichy, non sans difficulté.

Aimé Césaire, par sa pensée et sa poésie, influence les intellectuels africains et noirs américains dans leur combat contre le colonialisme et l'acculturation.

Inscrit au Parti communiste, il est élu maire de Fort-de-France en 1945, puis devient député, mandat qu'il détiendra jusqu'en 1993. En désaccord avec le Parti communiste français sur la question de la déstanilisation, il quitte le Parti en 1956 et crée, deux ans plus tard, le Parti progressiste martiniquais (PPM) qui revendique l'autonomie de la Martinique. Siégeant à l'Assemblée nationale, comme non inscrit, il devient apparenté socialiste de 1978 à 1993.

Aimé Césaire demeure maire de Fort-de-France jusqu'en 2001. Sa politique culturelle cherche à mettre la culture à la portée du peuple et à valoriser les artistes du terroir, notamment avec la mise en place, en 1972, des festivals annuels de Fort-de-France.

Retiré de la vie politique, il s'insurge cependant contre la loi du 23 février 2005 sur les « aspects positifs de la colonisation » qu'il faudrait évoquer dans les programmes scolaires.

A l'élection présidentielle de 2007, il apporte son soutien à Ségolène Royal.



Aimé Césaire meurt le 17 avril 2008 et a droit à des obsèques nationales à Fort-de-France, en présence du Président de la République.

Site : www.toupie.org/biographies.

Ses principales œuvres :

- Cahier d'un retour au pays natal (1939)
- Les Armes miraculeuses (1946)
- Esclavage et colonisation (1948)
- Corps perdu (1950)
- Discours sur le colonialisme (1950)
- Une saison au Congo (1966, théâtre)
- Moi, laminaire (1982, poésie)
- Discours sur la négritude (1987)

Maurice DES ETAGES (1897-1953)

Sa vie à lui, a-t-on reconnu en Loge, fut une vraie odyssée. C'est le fils de Louis Des Etages, membre de la Loge Droit et Justice, Maire de Rivière-Salée, Conseiller général, et qui fut assassiné lâchement avec son ami Charles Zizine en 1925 dans la commune de Ducos, par les forces de gendarmerie placées alors sous l'autorité du gouverneur Henri Richard de sinistre mémoire. (...)

Peu avant la guerre, Maurice Des Etages fut élu Conseiller général du canton de Rivière Salée. Il a été initié Franc-maçon le 15 février 1936 à la Loge Droit et Justice puis devint Maître le 4 août 1939. Il paya de nouveau un lourd tribut pour sa détermination à combattre les forces de Vichy en Martinique. C'est lui, qui s'est trouvé au cœur de l'organisation du mouvement de dissidence vers les îles anglaises dès les derniers mois de 1940. Si au début, ce mouvement de résistance s'est lancé au gré d'initiatives individuelles, il fallut ensuite une organisation pour le développer, vu le climat de terreur installé en Martinique par les hommes de l'Amiral Robert.

Songeons que d'après les aveux du commandant Tourtet, le prix du passage en gommier, pratiqué par les pêcheurs de l'endroit variait entre cinq cents et mille francs, ce qui dépassait souvent très largement les possibilités financières des candidats à la dissidence.

Victime de délation, il fut arrêté le 9 mars 1941 et enfermé pendant quatre mois à fond de cale sur le porte-avion *Le Béarn*. Au cours de son procès où il fut défendu par Maître Victor Sablé, l'Amiral Robert déclara à son propos : « Monsieur Des Etages était complice de sous-officiers déserteurs, passibles de conseil de guerre. Il se chargeait de faciliter le passage des volontaires dans lesdites Forces Françaises Libres. J'ai donc estimé que sa condamnation était nécessaire pour empêcher la décomposition de l'armée ».

Il fut condamné à quinze ans de travaux forcés, à vingt ans d'interdiction de séjour, à la confiscation totale de ses biens et déporté aux Îles du Salut en Guyane. Maurice Des Etages revint de fait en Martinique après le ralliement des Antilles à la France combattante et eut le temps d'endurer vingt-sept mois de détention.

Reprenant ensuite son activité politique, il fut battu le 19 octobre 1943 par Victor Sévère à l'élection du représentant de la Martinique au Conseil Consultatif d'Alger.

URSULET Léo, *La franc-maçonnerie aux Antilles françaises aux XVIIIe et XIXe siècles*, Edition Cercle Philosophique et Culturel Droit et Justice, Mars 2009

Frantz FANON (1925-1961)



Frantz Fanon, cinquième d'une famille de huit enfants, naît à Fort-de-France le 20 juillet 1925. Il écrira plus tard à son père : « *De notre foyer, notre mère en a été l'esprit et toi le bras* ». Il mène une enfance et une adolescence turbulentes voire frondeuses.

La guerre met un terme à cette vie insouciante.

En 1943, élève de terminale, Frantz Fanon part en « dissidence » rejoindre les Forces Françaises Libres en Dominique. Six mois après il revient à la Martinique qui, entre temps, a rallié le Général De Gaulle.

Il intègre le bataillon antillais n° 5 et c'est le départ pour la France pour continuer la lutte. Sur le chemin du front, une halte au Maroc. C'est le premier choc, le premier contact avec la discrimination : il constate que les Martiniquais sont enrôlés dans l'armée française à titre d'européens et que les Africains servent à titre d'indigènes.

Arrivé en France, Fanon est affecté sur les bords du Rhin. Blessé, il obtient la Croix de Guerre décernée sur le front des troupes par le colonel Salana.

Après la guerre, Fanon revient à Fort-de-France passer le baccalauréat. Il gagne ensuite Paris et Lyon afin de poursuivre des études médicales de psychiatrie. A la fin de ses études, Fanon est d'abord interne à Saint-Alban avant d'être nommé en 1953, médecin chef à la clinique psychiatrique de Blida en Algérie.

En 1952, il avait fait paraître son premier livre « *Peaux Noires et Masques Blancs* », dans lequel il met à nu le complexe d'infériorité du noir et cherche à en trouver les racines. Fanon se réfère aux travaux de Hegel concernant le rapport maître-esclave pour faire comprendre que l'esclave martiniquais, malgré ses révoltes, a reconnu le maître en tant que tel et accepte sa soumission. Pour lui

ces deux éléments expliquent l'adoption par l'esclave des valeurs du maître et sont à l'origine du complexe d'infériorité du noir.

La réflexion de Fanon sur les rapports dominants – dominés va se nourrir et s'approfondir en Algérie où la lutte de libération a commencé. Dans son travail il ne cessera de mener un combat contre le statut de sujétion du malade et la carcérisation de l'hôpital. Fanon ne peut rester indifférent, neutre, face à la lutte de décolonisation des Algériens. En 1956 il adresse sa démission au Ministre-Résident en Algérie. Il est expulsé de ce pays et se fixe à Tunis où il travaille dans une clinique psychiatrique.

Il entre ensuite au Front de Libération Nationale et collabore au journal EL Moudjahid. En 1958, il est membre de la délégation algérienne au congrès panafricain au Ghana.

En 1960, toujours membre de la délégation algérienne, il assiste à la deuxième conférence du peuple africain à Tunis. Il est ensuite nommé ambassadeur du gouvernement provisoire de la République Algérienne au Ghana où il rencontre Patrice Lumumba. Dans son dernier livre, paru en 1961, « *Les Damnés de la Terre* », Fanon s'interroge sur les voies et moyens de la décolonisation. Pour lui cette dernière passe nécessairement par le recours à la violence pour répondre à celle du colonisateur.

Depuis décembre 1960, Fanon se sent atteint de leucémie. Il est admis dans une clinique à Moscou où il séjourne quelques semaines.

À la fin de l'année 1961 son état de santé empire. Hospitalisé à Washington sous le nom d'OMAR, il meurt le 6 décembre 1961. Le 12 décembre, son corps arrive à Tunis où il est pris en charge par un détachement de l'Armée de Libération Nationale Algérienne, qui le conduit en terre algérienne où il repose encore.

Depuis quelques années les amis martiniquais de Frantz Fanon ont entrepris une campagne afin de vulgariser ses idées et son œuvre dans son pays d'origine.

Association Femmes Actuelles, *Les hommes d'hier dans nos rues d'aujourd'hui*, Editions Femmes Actuelles, Pages 119-121, mai 1986.

Général Charles de GAULLE (1890-1970)



Il est issu d'une famille de petite noblesse. Fils d'un professeur de collège religieux, il a reçu très jeune une stricte éducation et fait preuve, de façon précoce, de l'esprit de commandement qui l'habitera toute sa vie. (...) Lorsqu'éclate la seconde guerre mondiale, il est promu général à titre temporaire. (...)

Le 16 juin 1940, Pétain sollicite l'armistice. De Gaulle se rend aussitôt en Angleterre et lance le 18 juin, l'appel à la résistance. En France il est jugé et condamné à mort.

En août 1940 il forme le Comité de la France Libre que rallie, parmi les premiers, le Tchad de Félix Eboué.

Aux Antilles, son appel a été reçu. Les maires et conseillers généraux réunis à Fort-de-France le 24 juin 1940 « proclament au nom de la population de l'île, leur indéfectible attachement à la France, leur volonté de consentir les derniers sacrifices pour parvenir à la victoire finale par la continuation de la lutte aux côtés des alliés avec l'Empire Français d'Outre-mer.

Un comité de libération se forme, composé d'hommes tels que Rimbaud, Victor Sévère, André, Del, Despointes et bien d'autres. Enfin les adolescents et les adultes « partent en dissidence » rejoindre ceux qui combattent, 5 000 Martiniquais et Guadeloupéens quittent ainsi leur île. (...)

En 1969, contre l'avis de ses ministres, le Général de Gaulle décide un référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat. Question difficile pour l'électorat qui repousse la réforme le 27 avril. Le 28 avril, le Général de Gaulle cesse d'exercer ses fonctions de Président de la République. Il se retire à Colombey, entreprend la rédaction de ses « *mémoires d'espoir* », effectue quelques voyages. Son épouse Yvonne, discrète et fidèle, partage sa retraite hautaine jusqu'au 9 novembre 1970 où s'éteint celui qui fut un « Souverain »

Association Femmes Actuelles, *Les hommes d'hier dans nos rues d'aujourd'hui*, Editions Femmes Actuelles, pages 59-61, mai 1986.

Yves GOUSSARD (1928-1945)



Né le 2 janvier 1928 à Fort-de-France, Ambroise Victor Yves Goussard est le fils d'Anatole Goussard et de Lucy Nardal, directrice honoraire du lycée mixte de Bellevue. Sa mère l'élève seule avec courage et dignité et lui assure une solide éducation.

Après des études primaires à Fort-de-France, le jeune Goussard poursuit ses études secondaires à partir de 1938 en internat en métropole.

Quand la guerre éclate en 1939, il ne peut malheureusement pas rejoindre sa famille, les bateaux assurant la liaison avec les Antilles étant régulièrement torpillés.

Durant l'année scolaire 1943-1944, il est en classe de première au collège de Raincy. En juin 1944, il s'engage avec tous les élèves de sa classe dans la résistance ; il n'a que 16 ans !

Enrôlé dans les Forces Françaises Libres, il fait partie du réseau Armand : groupe Hildever. Le 26 août 1944, arrêté par les Allemands à l'Étang Rougemont il est

déporté à Menbremm, à Orinienburg puis à Bergenbelsen, d'où il est porté disparu.

Un certificat de l'officier liquidateur des réseaux Buckmaster en date du 23 mars 1945 confirmant la disparition, n'a pu être récupéré par la famille qu'en 1965.

Aussi le décès de ce patriote n'a pu être transcrit sur les registres de l'état civil que vingt ans après sa mort, à la suite d'un jugement rendu par le tribunal de grande instance en date du 31 juillet 1965.

L'émotion provoquée par la disparition de ce jeune martiniquais a été telle que la municipalité de Fort-de-France n'a pas attendu la confirmation officielle de son décès pour immortaliser son souvenir.

Association Femmes Actuelles, *Les hommes d'hier dans nos rues d'aujourd'hui*, Editions Femmes Actuelles, page 215, mai 1986.

Georges GRATIANT (1907-1992)



Georges Gratiant naît le 6 janvier 1907 dans la commune de Saint-Esprit en Martinique. Il est membre d'une famille aisée. Après des études secondaires au lycée Schoelcher où il obtient son baccalauréat.

Georges Gratiant entreprend, en France, des études de droit comme beaucoup de jeunes à son époque. Titulaire d'une licence de droit, il s'inscrit au barreau de Fort-de-France comme avocat.

Sensible au sort de son peuple qui croupit dans la misère à l'époque, il sera séduit par les idées marxistes et deviendra naturellement un militant communiste. Dans les années 1930, il fonde avec René Ménil, Victor Lamon et Thélus Léro le groupe « Front commun » et en 1936 ils opèrent une fusion avec le groupe « Jean Jaurès » pour former en 1938 la « Région Communiste de la Martinique »

1941-1943 : Georges Gratiant participe - en compagnie de René Ménil, d'Aristide Maugée, d'Aimé et de Suzanne Césaire - à la rédaction de la revue « *Tropiques* » qui lutte contre l'aliénation culturelle et contre le régime de Vichy.

1945 : à la libération, Georges Gratiant, comme tous les communistes de l'époque, soutient l'assimilation et prendra une part active pour faire aboutir cette revendication.

Parcours politique :

1945 à 1956 : premier adjoint au Maire de Fort-de-France

1946 à 1947 : président du Conseil général de la Martinique

1945 à 1961 : conseiller général de Fort-de-France

1970 à 1988 : conseiller général du canton du Lamentin

1959 à 1989 : Maire du Lamentin

1983 à 1990 : Conseiller régional de la Martinique

Georges Gratiant passa toute sa vie à se battre contre les injustices et il s'y employa notamment à travers son métier d'avocat le plus souvent à ses risques et périls*. Il participa également dans les luttes anticolonialistes et prit fait et cause pour la dignité martiniquaise notamment dans l'affaire de l'O J A M et lors de la terrible grève de 1974.

1989 : Georges Gratiant, après avoir été Maire du Lamentin pendant trente ans et après avoir fait de cette commune la deuxième ville de la Martinique, annonce qu'il ne se représente pas aux municipales et soutient la candidature de Pierre Samot.

1992 : après s'être retiré progressivement de la vie politique, Georges Gratiant meurt le 20 juin 1992, à l'âge de 85 ans.

En son hommage le stade de Place d'Armes au Lamentin fut baptisé *Stade Georges Gratiant*, il y a quelques années.

*1951 : procès à Bordeaux des Seize de Basse-Pointe – 1961 : « le discours sur trois tombes » : trois grévistes tués par balles par les gendarmes au Lamentin.

LEOTIN Marie-Hélène, historienne : <http://fr.wikipedia.org/wiki/GeorgesGratiant>

MAUVOIS Georges Eleuthère, écrivain « *Georges Gratiant : un avocat dans le siècle* »

Henry LEMERY (1874-1972)



Bien qu'il soit né à Saint-Pierre et y ait vécu son enfance, on hésite à dire de Lémery qu'il fut Martiniquais. Ce fut un politicien français. Député de la Martinique pendant six ans, sénateur durant vingt et un, son influence sur les affaires de l'île fut considérable, mais il ne s'en soucia qu'à titre accessoire. La Martinique ne fut pour lui qu'un instrument de sa carrière. Elle lui servait seulement à se faire élire. Elle lui revint au cœur dans les difficultés de la fin de sa vie.

Si aujourd'hui vous évoquez Lémery devant des Martiniquais, vous en trouverez très peu qui ne vous regarderont pas les yeux ronds. On ne le connaît pas.

La chose peut paraître étrange. (...) Il fut au cœur du pouvoir français. Il fit partie du sommet de l'Etat, concurremment avec les grands noms de la Troisième République. Acteur majeur de la politique étrangère et de la politique tout court de la France, il fut, en son temps, publiquement ou secrètement, de tous les épisodes marquants de la vie nationale française. (...)

Mais il faut avoir les yeux prudents. Car Lémery est un personnage complexe. Il mérita de Mussolini la Grand-Croix de l'Ordre de la Couronne d'Italie, la plus haute distinction délivrée sous le fascisme. Il s'illustra comme inconditionnel de Pétain ; fut frappé d'inéligibilité par le Jury d'honneur d'après la Libération.

MAUVOIS Georges Eleuthère, *Henry Lémery, de Saint-Pierre à Vichy*, pages 11 et 12, Fort-de-France, KEditions, 2010.

Capitaine Renaud MANUEL (1909-1945)

Renaud Manuel, né le 9 janvier 1909 à Sainte-Anne, est le troisième d'une famille de six enfants, quatre garçons et deux filles. Après ses classes primaires au Marin et ses classes secondaires à Fort-de-France, à l'école Perrinon, il suit les cours de l'école des Arts et Métiers (promotion 1925/1929). Lauréat du concours d'Aix, il termine ses études dans une école nationale des Arts et Métiers comme ingénieur.

Revenu à la Martinique en 1934, il participe avec succès à de nombreux travaux de construction de routes et de travaux publics. C'est alors que survient la guerre. Il est mobilisé comme lieutenant d'infanterie. Il assure le commandement du Fort Desaix qui contient tout l'or de la Martinique. Répondant à l'appel du Général De Gaulle, il se range aux côtés du commandant Tourtet avec, sous ses ordres, une pléiade de jeunes officiers, sous-officiers et soldats. Le ralliement à la France libre réalisé, il reçoit les ovations d'une foule en délire après la démission de l'Amiral Robert.

La France étant encore occupée par l'ennemi, les Antilles estiment qu'elles doivent apporter leur contribution à sa libération. Le bataillon N° 5 se constitue alors que Manuel est en Guadeloupe avec son unité pour quelques mois. Sous le fallacieux prétexte d'une permission de détente. Il accourt vers le commandant Tourtet et lui demande de participer à l'épopée. Il reçoit le commandement de la Troisième compagnie.

Il part le 12 mars 1944 par le navire « *L'Orégon* » protégé par des sous-marins et des croiseurs américains, arrive à Casablanca le 30 mars, puis gagne la France. Manuel insiste pour accompagner le commandant Tourtet sur les zones de combat à Royan. Le 15 avril, au cours d'une réunion d'officiers, il est tué par un obus allemand.

Tous ceux qui ont connu le Capitaine Manuel gardent de lui le souvenir d'un homme juste et bon. Il avait en lui l'étoffe d'un véritable chef, une intelligence vive et un sang-froid étonnant. A ces qualités éminentes, il joignait des dons d'un autre ordre : bonne humeur, bonhomie et par-dessus tout, un charme qui émanait de toute sa personne. Ironie et cruauté de la destinée, Renaud Manuel meurt à 36 ans quelques jours avant la conclusion de l'Armistice, sans avoir vu le dénouement de cette guerre à laquelle il avait pris une part glorieuse.

Ses restes sont ramenés à la Martinique en mai 1950 et enterrés au cimetière de Sainte-Anne avec les honneurs militaires. Renaud Manuel a laissé un fils qui vit aujourd'hui en Normandie.

ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES, *Les hommes d'hier dans nos rues d'aujourd'hui*, Pages 137-139, Editions Femmes Actuelles, mai 1986.

Marcel MANVILLE (1922-1998)



Il est né le 18 juillet 1922, à Trinité. En 1943, il a 21 ans. Il se rallie à la France Libre comme aussi Frantz Fanon. « Au moment du départ, l'admirable Eléonore Fanon, la mère de Frantz, m'avait dit les larmes aux yeux et la voix cassée par l'émotion « *Marcel, tu es le plus grand, je te confie Frantz, et moi, les sanglots dans la voix, j'avais quand même deux ans de plus que lui, de répondre (que faire d'autre) je le promets, Mme Fanon, je*

prendrai soin de lui »

1943-1945 - Campagne de France.

Marcel Manville fait la douloureuse expérience de la guerre, de sa différence, de l'angoisse de vie, du risque total. Il revient en Martinique et décide un soir de Noël 1945 de la quitter pour faire son droit à Paris. Il prête serment au barreau de Paris en 1947.

Sa vie de défense des droits individuels et du droit des peuples à l'autodétermination prend forme. Il défend les travailleurs en lutte pour le respect de leurs droits. Il participe à la défense des *Seize de Basse-Pointe*.

Il crée avec d'autres militants le MRAP (Mouvement pour le Racisme et l'Antisémitisme et pour la Paix).

Dès 1954, Marcel Manville défend, au péril de sa vie, les Algériens en lutte pour la libération de leur pays. Il devient avocat international des minorités. Il est à côté des Palestiniens. Il intervient dans tous les grands procès relatifs à la décolonisation, comme ceux nous concernant directement (O.J.A.M, G.O.N.G, MOGUIDE, ARC etc....).

Marcel Manville s'est préoccupé du sort des Antillais déracinés rendus en France par le BUMIDOM notamment.

Il crée le REM (Regroupement de l'Emigration Martiniquaise) puis avec des Guadeloupéens, le REA (Regroupement de L'Emigration Antillaise).

Revenu en Martinique, après l'immense décision d'un Mémorial Frantz Fanon, il a l'initiative de la création du **Cercle Frantz Fanon**. (...)

Marcel Manville a quitté ce monde en pleine défense des libertés au Palais de Justice de Paris.

PERMAL Victor, Président du Cercle Frantz Fanon –
La Martinique de demain, France-Antilles du 02 décembre 2008.

Georges Eleuthère MAUVOIS (1922-2018)



1922 : Né à Fort-de-France, il étudie au lycée Victor Schoelcher jusqu'au baccalauréat, puis devint cadre dans l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones.

1944 : Il épouse Yvette Guitteaud

1946 : Adhésion à la Fédération du Parti Communiste

1950-1956 : Il est muté en France

1960-1975 : Frappé par l'ordonnance d'éloignement « Debré »

1966 : Il écrit la pièce « *Agénor Cacoul* »

1972-1975 : Collaborateur de Georges Gratiant

1982-1985 : Il est rétabli dans ses droits. Il est directeur des services postaux des PTT

1988 : Il écrit « *Misyé Molina* »

1989 : Il écrit « *Man Chomil* »

2003 : Il écrit « *Ovendo ou le magicien de Saint Domingue* »

2007 : Il est nommé Chevalier des Arts et des Lettres

2013 : Une rue de Case-Pilote, située au quartier Vétiver, porte son nom

2018 : Sa dernière pièce de théâtre « *Le merisier* » sort en librairie

2018 : Il décède le 4 décembre à l'EPADH du Carbet

Auteur d'essais : Château Aubéry, André Alier, Georges Gratiant, Victor Sévère et Henry Lémery.



« *La vie dans les Terres-Sainville, où j'ai passé mon enfance, a été ma première source d'inspiration. J'ai rassemblé mes souvenirs les plus forts dans « Monologue d'un Foyalais ».*

« Pour moi, la culture française représentait le sommet de l'émancipation. Et pourtant le système colonial existait bel et bien, la misère était patente. Les gens marchaient pieds nus et porter des vêtements corrects était signe d'appartenance à une classe privilégiée ».

« Certains diront que la vieillesse amène l'expérience qui doit profiter à soi et aux autres. Moi, j'ai bien conscience que l'on perd une grande partie de sa vigueur intellectuelle à un certain moment de la vie. En même temps on se dit que le choix que l'on fait dans sa vie doit continuer, surtout quand on est grand témoin. Alors, je poursuis les réflexions intellectuelles dans l'écriture. Le Merisier, mon dernier texte dit que la vie s'impose à nous qu'on le veuille ou non ».

« Je ne suis ni nostalgique, ni revanchard, Je suis sans regrets. Le vieux que je suis reste l'éternel gamin que j'étais ».

MAUVOIS Georges Eleuthère, 150 Grands Témoins Martinique, pages 224-225,
France-Antilles, novembre 2018.

Gouverneur Georges Louis PONTON (1906-1944)

Georges Louis Ponton naît le 22 décembre 1906 à Tananarive (Madagascar). Après un doctorat en droit et un brevet de l'école coloniale, il est affecté au mois de décembre 1931, dans le cadre des administrateurs, en Afrique Occidentale Française. Ses diverses fonctions le mènent successivement en Haute-Volta, en Côte d'Ivoire, à Brazzaville et au ministère des colonies.

Mobilisé en 1939, il est un des premiers à rejoindre le Général de Gaulle. Le 14 juillet 1943, il débarque à la Martinique du contre torpilleur « *Le Terrible* » avec Henri Hoppenot, ministre plénipotentiaire représentant de l'autorité de la France libre, venu abroger tous les actes de pris par le Gouvernement de Vichy et imprégnés de l'esprit de l'armistice de juin 1940.

Le 24 septembre 1943, le gouverneur lance un appel de solidarité pour libérer la France. A sa demande, un comité d'honneur et un comité d'action sont créés dans le but d'organiser des manifestations à Fort-de-France et dans les différentes communes. La vente de timbres de la Résistance et les listes de souscriptions rapporte au 31 décembre 1943 la somme de 3 182 692 Francs.

Le Gouverneur Ponton se propose de réaliser un programme de grands travaux, annoncé dans le discours qu'il prononce lors de la session d'ouverture du Conseil Général le 27 mai 1944. Parmi ces travaux, il faut retenir l'aménagement de l'aéroport terrestre et maritime, des travaux d'électrification, l'assainissement de Fort-de-France et particulièrement la construction d'un barrage sur la rivière Madame, etc.

Malheureusement presque tous ces travaux sont restés longtemps au stade de projets, car, devant les difficultés de la vie politique, Ponton désespère et met fin à ses jours à l'âge de 38 ans, le 3 août 1944.

La Martinique entière est bouleversée par cette nouvelle. Une foule émue vient de tous les coins de l'île saluer la dépouille mortelle exposée sous le péristyle du palais du Gouvernement. Pendant deux jours toutes les réjouissances sont interdites et Radio Martinique ne diffuse que deux émissions d'information. Après la cérémonie religieuse célébrée par Monseigneur Henri Varin de La Brunilière et les discours prononcés par Messieurs Sévère, Chatelain, Rimbaud et Angelini, son corps accompagné par ses amis les plus intimes, est inhumé provisoirement dans le caveau colonial avant de rejoindre quelques jours plus tard sa terre natale.

ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES, *Les hommes d'hier dans nos rues d'aujourd'hui*,
Page 145-146, Editions Femmes Actuelles, mai 1986.

Emmanuel RIMBAUD (1871-1952)

Né d'une famille de colons en 1871, il devient un des deux Békés, les plus riches de l'île. Négociant de Fort-de-France, il a été président de la Chambre de Commerce de 1912 à 1930. (...) Avec Victor Sévère, ancien maire de Fort-de-France, il a fondé le Comité Martiniquais de Libération Nationale en réaction à la pression et aux privations exercées par l'Amiral Robert, représentant du gouvernement de Vichy. Suite à la manifestation du 24 juin 1943 où sont présents 10 000 martiniquais, Emmanuel Rimbaud a été incarcéré au camp de Balata, à 400 mètres de sa propriété.

Militant de la France Libre

Emprisonné, il a rallié le Commandant Tourtet avec qui, le 29 juin, à la tête de 9 compagnies, ils sont descendus sur la ville pour y soulever la caserne Galliéni. C'est là qu'ils sont encerclés par les fusiliers marins des navires de guerre « *l'Amiral Bertin* » (celui qui a convoyé jusqu'en Martinique, l'Or de la Banque de France) et du porte-avions « *le Béarn* » équipé de monoplans Américains. Ces troupes de marine avaient reçu l'ordre de l'Amiral Robert de mâter la mutinerie. Les militaires n'ont eu la vie sauve que par l'intervention de 2000 Martiniquais venus les protéger. Sentant la détermination de la population, l'Amiral Robert a quitté la Martinique le lendemain*. Elle basculait dans la France Libre. Emmanuel Rimbaud sera fait compagnon de la libération par le Général De Gaulle.

*l'Amiral ROBERT se réfugie sur le croiseur *Emile Bertin*

« Le Domaine de la Trace » choisi par la Mission du Patrimoine en Martinique,



France Antilles
du jeudi 13 juin
2019.

(Maison
d'Emmanuel
Rimbaud, sur la
route de la Trace,
dans laquelle il a
été arrêté)

L'Amiral ROBERT (1875-1965)



Robert « Maréchaliste »

« Tyran », « vieillard assoiffé de puissance », « César sanguinaire », « homme lige du maréchal », « Pétain des Antilles », les dénominations pour caractériser l'Amiral Robert dans la mémoire collective aux Antilles sont multiples et toutes négatives.

Qui était vraiment Robert ? (...)

Robert est d'abord un militaire aux ordres, fidèle parmi les fidèles des états-majors français des années 1930, baignant dans le souvenir de la guerre de 1914. Il respecte le maréchal Pétain, et son supérieur direct Darlan. C'est à ce titre qu'il adhère

sans sourciller à l'armistice de juin 1940 et s'oppose au général De Gaulle.

Sa politique est donc très largement guidée par le discours maréchaliste auquel il adhère pleinement.

Parallèlement, sa perception du monde colonial renforce son caractère conservateur et paternaliste. (...)

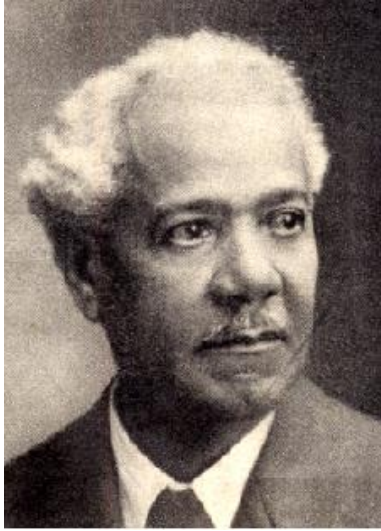
Conservateur, farouche défenseur de la colonisation, imprégné de l'idéal militaire, Robert, malgré la position stratégique des Antilles qui pouvait l'orienter vers le refus de l'armistice, s'inscrit pleinement dans l'esprit de Vichy.

En ce sens, il suit sans hésiter Pétain par sa déclaration du 24 juin 1940. Il s'oppose alors aux trois conseils généraux de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, qui souhaitent la poursuite du combat*. Ses mesures sont alors celles d'un homme défenseur de sa hiérarchie.

*Alors que deux députés de la Guadeloupe Candace et Satineau, votent les pleins pouvoirs à Pétain.

JALABERT Laurent, *L'empire colonial sous Vichy*, pages 51 à 55, sous la direction de Jacques CANTIER et Éric JENNINGS, Editions Odile Jacob, octobre 2004.

Victor SEVERE (1867-1957)



Victor Sévère, né à Case-Pilote le 1er novembre 1867, poursuit au lycée de Saint-Pierre de brillantes études couronnées par le baccalauréat obtenu après un prix de rhétorique et un prix d'honneur de philosophie. Comme beaucoup de jeunes de sa génération, Victor Sévère étudie le droit. Après la licence, il s'installe comme avocat, d'abord en Guyane puis à la Martinique où il affirme autorité et talent.

Tout naturellement il s'intéresse à la politique ce qui le conduit à siéger au Conseil Général de Guyane de 1893 à 1896, puis de la Martinique en 1899. En 1900, lors des élections municipales il est élu maire

de Fort-de-France et occupe ce poste jusqu'en 1945 avec quelques interruptions de 1907 à 1908, de 1919 à 1924 et de 1941 à 1943.

Sa présence à la tête de la municipalité est marquée par de nombreuses réalisations. En 1911, il entreprend des démarches en vue de l'acquisition par la ville du domaine des Terres-Sainville. (...)

Avec l'aide de son équipe municipale, Victor Sévère lance un programme d'assainissement et d'urbanisation de ce quartier. Il construit les écoles de Carénage, de Redoute, des Terres-Sainville, de Balata, de Chateauboeuf et de la Pointe des Nègres. Il entreprend l'amélioration du réseau d'eau potable en réalisant la captation de Rivière l'Or et les réservoirs de Didier. (...)

Député de la Martinique de 1906 à 1914, de 1924 à 1928 et de 1936 à 1942, Victor Sévère inscrit au groupe des radicaux-socialistes de la Chambre, participe aux travaux de diverses commissions.

Au début de l'Occupation, alors que la Martinique est administrée par l'Amiral Robert, Victor Sévère accorde un soutien critique au régime de Vichy. En 1941, il est écarté du fauteuil municipal comme le sont la majorité des maires. Son appartenance à la franc-maçonnerie n'est pas étrangère à cette mesure.

En 1942, il participe à la Résistance et se fait particulièrement remarquer après le débarquement en Afrique du Nord. Il contribue en 1943 à la formation du Comité de Libération qui assure le ralliement des Antilles aux forces françaises libres.

En 1945, Victor Sévère se retire totalement de la vie politique et s'installe pendant quelques années dans son domaine de Choiseul à Case-Pilote, où il construit un caveau, exigeant d'y être inhumé debout. (...)

Il décède le 24 octobre 1957 dans sa villa coloniale de Bellevue et il est inhumé, après des obsèques religieuses, dans le caveau très simple qu'il a entre-temps fait construire à côté de l'église de Case-Pilote.

* Le plus grand repos dans la plus grande espérance

ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES, *Les hommes d'hier dans nos rues d'aujourd'hui*, Pages 93-95, Editions Femmes Actuelles, mai 1986.

Yvonne Renée Manon TARDON (17 août 1913 -- 23 décembre 1989)



Une si discrète résistante

Peu de gens le savent : le 8 mai 1945, quand le général de Lattre de Tassigny se rend à Berlin pour y recevoir, au nom de la France, la capitulation nazie, une femme fait partie de sa délégation, *c'était certainement une des seules femmes présentes lors de cet événement historique**, et cette femme est martiniquaise. Elle se nomme Manon Tardon et elle est née à Fort-de-France, dans une famille aisée de propriétaires terriens.

Surdouée, la jeune fille décroche son bac à 15 ans. En 1929, elle part en France pour y suivre des études d'histoire à la Sorbonne, avant de s'engager dans l'armée pendant la guerre. Mais on l'appelle aussi « Calamity Jane » (...)

Quand elle était jeune fille, on voyait Manon somnoler sur son rocking-chair, dans le jardin de l'opulent domaine familial de l'Anse Couleuvre (700 hectares). Elle avait sa carabine Winchester sur les genoux et ne dormait que d'un œil. Dès qu'un serpent approchait, elle l'abattait d'un tir sûr et rapide.

Démobilisée avec le grade de lieutenant, décorée de la croix de Guerre de la France libre, Manon Tardon retourne vivre dans son île natale, divorcée, un peu isolée.

Certains la trouvent courageuse d'habiter seule à l'Anse Couleuvre, dans la forêt face à la mer.

Ils n'ont pas tort. Le 23 décembre 1989, on la trouve agonisante au pied de l'escalier de sa vieille maison – elle décédera à l'hôpital.



Lors de ses obsèques officielles en 1989, une importante délégation nationale est présente et son catafalque est recouvert du drapeau français, en hommage à son engagement pour la République

*Elle est, dans la délégation qui accompagne le général de LATTRE de TASSIGNY lors de la capitulation des nazis, en qualité d'officier spécialiste d'état-major de première catégorie.

GEOHISTOIRE, *Les figures légendaires*, page 90 et 91, N°43, Février-Mars 2019
BUREAU du PATRIMOINE, *Hommes et femmes célèbres et figures populaires de la Martinique*, Conseil régional de la Martinique, n°29, Juin 2010.

Commandant Henri TOURTET (1899-1945)



Né à Montélimar le 21 juillet 1899, Henri Tourtet entre dans la carrière militaire, très jeune. Il a 17 ans, quand son père et son frère aîné meurent au front en 1916. Sans hésiter, il s'engage dans le 23^{ème} régiment d'infanterie. A sa demande, après la guerre, il est envoyé outre-mer et se distingue dans la bataille du Rif en 1925, ce qui lui vaut d'être cité à l'ordre de son régiment : « Lieutenant de sang-froid, et d'un allant remarquable ». (...) Il revient en France en 1938. Et dès le début de la seconde guerre mondiale, il prend part aux opérations avec un bataillon de

Sénégalais. Dans la débâcle, il se replie en ordre. De Fréjus où il est affecté après l'armistice, il part pour la Guyane comme substitut du juge d'instruction militaire. A la fin de son séjour, il est nommé commandant.

Affecté à la Martinique en 1943, il y trouve le régime de l'Amiral Robert qui s'obstine à maintenir le statu quo imposé par Vichy. Le commandant Tourtet va se trouver en opposition avec l'autorité régulière. Il est attiré par les mouvements de résistance qui se forment. Le 18 juin 1943, quelques heures après une manifestation gaulliste devant le monument aux morts de Fort-de-France, un Comité Martiniquais de la Libération se forme. Le 27, deux cents officiers, sous-officiers et soldats se mutinent au camp de Balata à dix kilomètres de Fort-de-France. Le commandant Tourtet envoyé en négociateur, prend la tête du mouvement et fait hisser la croix de Lorraine à côté du drapeau national. Le 29, le comité de la Libération, en liaison avec Tourtet, place officiellement la Martinique sous les ordres du Comité Français d'Alger. Henri Tourtet est promu lieutenant-colonel.

Association Femmes Actuelles, *Les hommes d'hier dans nos rues d'aujourd'hui*, pages 243-244, Editions Femmes Actuelles, mai 1986.

L'Évêque Henri VARIN de la BRUNELIERE (1900-1983)

Successeur de Monseigneur Lequien, Henri Marie François de Sales Varin de la Brunelière est né le 24 décembre 1900 dans la Manche. Il est ordonné prêtre le 28 octobre 1925. Missionnaire de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, il arrive à la Martinique le 15 octobre 1926.

Vicaire de la cathédrale de Fort-de-France, curé de Basse-Pointe puis du Lorrain, il est nommé évêque de Saint-Pierre et de Fort-de-France, le 22 octobre 1941 sous l'Amiral Robert*.

Il soutient l'action de l'Amiral en associant l'Eglise à toutes les manifestations officielles (quinzaine impériale, fête de Jeanne d'Arc.) Il encourage fortement les vocations locales. Devenu en 1967 archevêque, il démissionne en 1972 et cède la place à Mgr Maurice Marie-Saine, évêque auxiliaire depuis 1959.

Décédé le 24 juillet 1983, Mgr de la Brunelière est inhumé dans l'église de Régale (Rivière-Pilote) où il a exercé le ministère de curé après sa démission.

*cf. La lettre pastorale sur « *Nos devoirs présents de catholiques et de français* » du 24 mai 1942. Dans cette lettre, l'évêque fait l'éloge de l'Amiral Robert et demande à la population de continuer à lui faire confiance car grâce à lui, la paix a été maintenue. L'évêque invite les fidèles aux pèlerinages au Sacré Cœur de Balata et à Notre-Dame de la Délivrande du Morne-Rouge.

La lettre pastorale sur « *les souffrances actuelles de la population et les moyens d'y remédier par la pratique de la justice et de la charité* » du 27 décembre 1942.
Sources - Datation : 26/10/1941 – 03/02/1967 (Cote : 26J1/26, Archives de la Martinique)



Au centre, l'Évêque Varin de la Brunelière avec les membres de son diocèse

Emmanuel Hermence VERY (1904-1966)



Emmanuel Auguste Iréné dit Hermence Véry est né le 31 mars 1904 à Sainte Marie. Il effectue ses études à la faculté de médecine de Toulouse et obtient son diplôme de médecine coloniale.

Il s'installe à la Martinique dans les années 30 et se lance dans la politique.

Il s'inscrit à la SFIO de Martinique et devient Conseiller général de la Trinité en 1937. Il fait fonction de président du Conseil général de la Martinique en 1940. C'est un proche de Joseph Lagrosillière.

Pendant la guerre, l'Amiral Robert a tous les pouvoirs. (...)

Dès 1943, Emmanuel Véry rejoint le Comité de Libération de la Martinique dont il devient vice-président. Il s'engage dans les Forces Françaises Libres et se bat en France. Il obtient la Croix de guerre.

Il est réélu Conseiller général en 1945. Il se présente en Novembre 1946 dans la circonscription législative du nord de la Martinique. Il est soutenu par Joseph Lagrosillière. Il est élu mais est distancé par ses deux adversaires communistes, Aimé Césaire et Léopold Bissol. Il est battu aux cantonales de 1949.

Emmanuel Véry mène une grande activité au sein de l'Assemblée Nationale. Dès 1947, il fait partie de la commission de la famille, de la population et de la santé publique. En 1949 il rejoint la commission du ravitaillement puis celle de l'intérieur dont il devient le secrétaire. En 1948, il devient juré à la Haute Cour de Justice puis secrétaire de l'assemblée en janvier 1949.

Il dépose de nombreux projets de lois portant surtout sur la situation aux Antilles et se bat surtout pour une meilleure législation sociale dans l'Outre-mer. Il revendique une plus juste place des Antillais dans l'ensemble français.

Véry vote en 1947, avec le groupe socialiste, le départ des communistes du gouvernement Ramadier, le statut de l'Algérie (août 1947), la ratification du plan Marschall (juillet 1948), la création du conseil de l'Europe, le pacte atlantique (juillet 1949). Il se bat pour les fonctionnaires (salaires, discrimination raciale...) Il reste très attaché à la France républicaine mais dénonce le sort réservé aux compatriotes d'Outre-mer. Il est membre du Grand Orient de France et de la loge Tradition maçonnique de Paris.

En 1947, Emmanuel Véry est élu maire de Sainte-Marie contre la droite et les communistes. Son premier adjoint est Jérôme Mercan, socialiste comme lui, jusqu'à la rupture. Il restera maire jusqu'en 1966.

Il décède le 19 juin 1966, à Paris (XVII^e) en cours de mandature.

Sources : **BELIA SAINTE MARIE** www.beliasaintemarie.com

ANNEXES

ANNEXE 1 – CHRONOLOGIE

Dates	En France et Europe	En Martinique
3 septembre 1939	La France déclare la guerre à l'Allemagne	
19 septembre 1939		Arrivée de l'Amiral Robert, Haut-Commissaire de la République aux Antilles et en Guyane
Juin 1940	Entrée des Allemands à Paris Pétain, chef du gouvernement français	
18 juin 1940	Appel du Général de Gaulle depuis Londres	
22 juin 1940	Signature de l'armistice (Pétain/Hitler)	
24 juin 1940		Le Conseil général et les maires s'engagent à continuer le combat aux côtés des Alliés Le croiseur <i>Emile Bertin</i> arrive avec 286 tonnes d'or de la Banque de France
Juillet 1940	Création des Forces françaises libres (Londres)	
13 août 1940	Loi interdisant les sociétés secrètes	
27 octobre 1940		Loi suspendant le Conseil général et la Commission coloniale de leurs fonctions
Décembre 1940		Destitution du Conseil général et des conseils municipaux
25 septembre 1942		Le Conseil local remplace le Conseil général
11 octobre 1942		Premier convoi des dissidents vers les Etats-Unis
Novembre 1942 à août 1943		Blocus en Martinique
Mai 1943	Fondation du Conseil national de la Résistance	
Juin 1943	Création du Comité français de Libération Nationale	
18 juin 1943		Première manifestation pour commémorer l'appel du 18 juin 1940

Dates	En France et Europe	En Martinique
24 juin 1943		Manifestation à Fort-de-France à l'appel du Comité martiniquais de Libération nationale – l'Amiral Robert veut l'interdire, sans y parvenir
29 juin 1943		Soulèvement de la Compagnie de Balata
30 juin 1943		L'Amiral Robert se réfugie sur le croiseur <i>Emile Bertin</i>
2 juillet 1943		Message de ralliement de Victor Sévère à la France combattante
14 juillet 1943		Henri Hoppenot, représentant le Comité français de Libération Nationale arrive. La Martinique se rallie à la France combattante
15 juillet 1943		Départ de l'Amiral Robert pour Porto-Rico
22 juillet 1943		Rétablissement du Conseil Général
6 juin 1944	Débarquement des Alliés en Normandie – Opération Overlord – La bataille de Normandie a duré du 6 juin au 29 août 1944	
19 au 24 août 1944	Libération de Paris	
15 août au 11 septembre 1944	Débarquement de Provence – Opération Anvil Dragoon – Les bataillons antillais ont participé à ce débarquement	

ANNEXE 2 - BIBLIOGRAPHIE, FILMOGRAPHIE

- ABENON Lucien, E. JOSEPH Henry**, *LES DISSIDENTS DES ANTILLES DANS LES FORCES FRANÇAISES LIBRES COMBATTANTES 1940-1945*, Imprimerie Desormeaux, Mai 1999
- ALLEVI Jean-Jacques**, *LES ANTILLES, DES PIRATES DU XVII^e SIECLE JUSQU'À AUJOURD'HUI, QUATRE SIECLES D'HISTOIRE DES CARAIBES FRANCAISES*, GéoHistoire, Février-Mars 2019
- ARON Robert**, *NOUVEAUX GRANDS DOSSIERS DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE*, Librairie académique Perrin, Novembre 1963
- ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES**, *LES HOMMES D'HIER DANS NOS RUES D'AUJOURD'HUI*, Editions Femmes Actuelles, Mai 1986
- CHAUVET Camille**, *LA MARTINIQUE AU TEMPS DE L'AMIRAL ROBERT*, Historial Antillais, Société Dajani, 1^{er} trimestre 1980
- CHIMIN LIBETE**, *HISTOIRE DES ANTILLES*, Supplément au journal JINGHA, 2^{ème} trimestre 1976
- DE LEPINE Edouard**, *DE GAULLE, LE 18 JUIN 1940 ET LES MARTINIQUAIS*, Intervention à Aix-en-Provence, Juin 1990
- DUMONT Jacques**, *L'AMERE PATRIE*, Editions Fayard, Mars 2010
- FANON Joby**, *FRANTZ FANON, DE LA MARTINIQUE A L'ALGERIE ET A L'AFRIQUE*, Editions L'Harmattan, Février 2004
- GIROD-A-PETIT LOUIS**, *LES DISSIDENCIES GUADELOUPEENS DANS LES FORCES FRANÇAISES LIBRES*, Editions L'Harmattan, Août 2013
- HISTORIAL ANTILLAIS**, *Société Dajani*, Volume V, 1^{er} trimestre 1980
- JALABERT Laurent**, *L'EMPIRE COLONIAL SOUS VICHY*, Editions Odile Jacob, Octobre 2004
- LEOTIN Marie-Hélène**, *LA MARTINIQUE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE 1939-1945*, Centre Régional de Documentation Pédagogique des Antilles et de la Guyane, Année 1993
- LEOTIN Térèz**, *UN BONHEUR A CREDIT - AN BONNE ASOU KARNE KREDI*, Editions Exbrayat, Février 2018
- MARIE Louis**, *L'ART CONTEMPORAIN MARTINIQUAIS DE 1939 A NOS JOURS*, 6 novembre 2009
- MAUVOIS Georges Eleuthère**, *MONOLOGUE D'UN FOYALAIS*, Editions Ibis Rouge, Mars 1999
- MAUVOIS Georges Eleuthère**, *HENRY LEMERY, DE SAINT-PIERRE A VICHY*, KEditions, Décembre 2010
- MILES William F.S.**, *POUVOIRS DANS LA CARAIBE*, Revue du CRPLG, Editions L'Harmattan, Janvier 2010
- NICOLAS Armand**, *HISTOIRE DE LA MARTINIQUE*, Tomes 2 et 3, Editions L'Harmattan, Juin 2005
- NICOLE Raphaël**, *HISTOIRE DES ANTILLES FRANCAISES, DES AMERINDIENS A NOS JOURS*, Editions de la Frise, 2012.
- PAGO Gilbert**, Interview France-Antilles, 22 juin 2013
- PALCY Euzhan**, *PARCOURS DE DISSIDENTS*, film, Editions Collector, 19 juin 2010
- PERMAL Victor**, *LA MARTINIQUE DE DEMAIN*, France-Antilles, 2 décembre 2008
- PREVOST Laurent**, *LE RALLIEMENT DE LA MARTINIQUE A LA FRANCE COMBATTANTE*, Juillet 2013
- PETAINE (Maréchal)**, *MESSAGE D'OUTRE TOMBE*, Nouvelles Editions Latines, Juillet 1983.
- ROBERT Georges (Amiral)**, *LA FRANCE AUX ANTILLES DE 1939 A 1943*, Librairie Plon, Novembre 1950
- ROBIN Alex et DEFRANCE Rémi**, *GUADELOUPE LA PREMIERE*, 8 Mai 2018.

SAINTON Jean-Pierre, *LA DECOLONISATION IMPROBABLE, CULTURES POLITIQUES ET CONJONCTURES EN GUADELOUPE ET EN MARTINIQUE (1943-1967)*, Editions Jasor, Année 2012

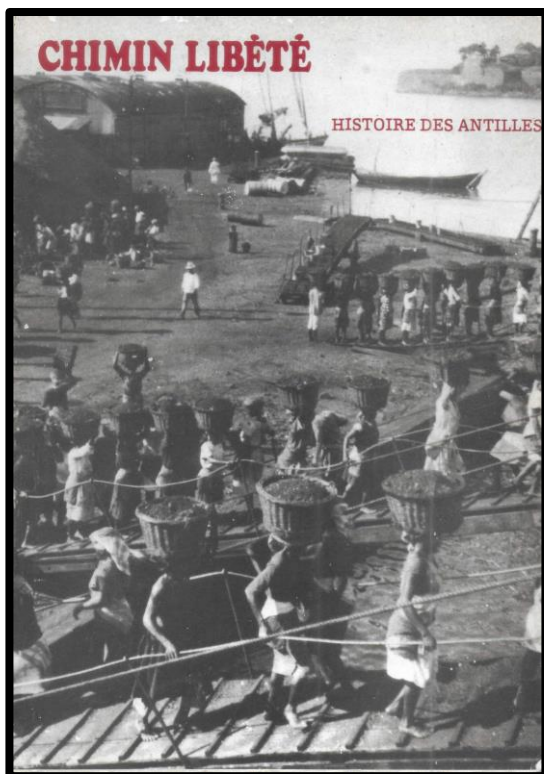
SYLVESTRE Anique, *CHERE SOLANGE*, Editions Jets d'encre, Année 2018

THEOBALD Gérard, *LA LIBERTE EST OU N'EST PAS...*, Editions Publibook Universités, Collection Lettres & Langues, Année 2014.

URSULET Léo, *LA FRANC-MAÇONNERIE AUX ANTILLES FRANÇAISES AUX XVIIIEME ET XIXEME SIECLES*, Edition Cercle philosophique et culturel droit et justice, Mars 2009

ANNEXE 3 – ICONOGRAPHIE

- COUVERTURE et page 6** – *Unes de journaux de 19* – BnF Gallica, <https://gallica.bnf.fr>
- Page 7** – *Fort-de-France en 1939* - GéoHistoire (Les Antilles, des pirates du 17^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui : 4 siècles d'histoire des caraïbes françaises), pages 112-113, Février-Mars 2019
- Page 8** – *Militaires 1940* – Historial Antillais, Tome 5, sous la Direction de Roland Suvelor, Société Dajani, Malesherbes, 1980. (Photo Lois Hayot)
- Page 9** – *L'exode sur les routes de France* – www.memorial-alsace-lorraine.com
- Page 10** – *L'Amiral Robert* – Historial antillais, Tome 5, sous la Direction de Roland Suvelor, Société Dajani, Malesherbes, 1980
- Page 11** – *Amiral Robert* - GéoHistoire (Les Antilles, des pirates du 17^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui : 4 siècles d'histoire des caraïbes françaises), pages 112-113, Février-Mars 2019
- Page 14** - *Partition « Maréchal nous voilà ! »* - La résistance, chronique illustrée, Editions Livre Club Diderot, 3^{ème} trimestre 1974
- Page 15** – *Dessin-caricature Or de la Banque de France* - GéoHistoire (Les Antilles, des pirates du 17^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui : 4 siècles d'histoire des caraïbes françaises), pages 112-113, Février-Mars 2019
- Page 15** – *La flotte américaine interviendra-t-elle en Martinique ?* Une de journal de 1939 - BnF Gallica, <https://gallica.bnf.fr>
- Page 16** – *L'Eglise participe aux fêtes nationales* - Historial antillais, Tome 5, sous la Direction de Roland Suvelor, Société Dajani, Malesherbes, 1980.
- Page 17** – *L'Evêque Henri Varin de la Brunelière accompagné d'un représentant de l'Amiral Robert* - Historial antillais, Tome 5, sous la Direction de Roland Suvelor, Société Dajani, Malesherbes, 1980
- Page 18** – *Mouvement de jeunesse en parade* - Historial antillais, Tome 5, sous la Direction de Roland Suvelor, Société Dajani, Malesherbes, 1980.
- Page 19** - *Partition « Maréchal nous voilà ! »* - La résistance, chronique illustrée, Editions Livre Club Diderot, 3^{ème} trimestre 1974
- Page 30** – *Graffitis sur affiche Pétain* – www.mont-valerien.fr
- Page 30** – *Drapeau Bataillon des Antilles* – www.fxgpariscaraibe.com
- Page 32** – *Des membres du Comité Martiniquais de libération nationale* – Archives de Martinique
- Page 33** – *Affiche « laissez-nous tranquilles »* - www.mont-valerien.fr
- Page 34** – *Le Petit Marocain* - La résistance, chronique illustrée, Editions Livre Club Diderot, 3^{ème} trimestre 1974
- Page 37** - *Des antillais qui ont rallié la France Libre, embarquant sur l'USS Albermale le 2 mai 1943* – National Archives and Records Administration. www.slate.fr
- Page 40** – *Timbre Comité français de la libération nationale* - www.albumdetimbres.blogspot.com
- Page 47** – *Des dissidents à l'Elysée* – France Antilles
- Page 52** – *Lettre de Tony Bloncourt à ses parents* – parolenarchipel.wordpress.com



*Péyi anmoin an ko anmoin
Péyi anmoin an khê anmoin
Péyi anmoin, sé an chimin...
Chimin libètè !*

CHIMIN LIBÈTE HISTOIRE DES ANTILLES

An tan robè, an tan sorin

En 1939, l'Allemagne déclare la guerre à la France et à l'Angleterre. Un an plus tard, la France est battue : sous la protection d'HITLER, le Maréchal PÉTAIN installe une dictature favorable aux fascistes allemands.

Partout dans le monde, la montée des forces fascistes en Europe met les peuples colonisés en éveil. Aux Antilles, le Maréchal PÉTAIN envoie une flotte de guerre qui y stationne en permanence (la *Jeanne d'Arc*, l'*Emile*

Bertin notamment). En même temps, de nouveaux commissaires débarquent : l'Amiral ROBERT à la Martinique, SORIN à la Guadeloupe. Ils installent un régime très policier. Toute manifestation populaire est interdite. Des békés sont nommés à la tête des mairies, et ils parlent haut et fort. Plusieurs Guadeloupéens et Martiniquais sont emprisonnés pour avoir manifesté leurs oppositions aux fascistes.

A cette époque, à cause de la guerre, le commerce avec la France est interrompu, et des produits de première nécessité manquent. La disette est quotidienne.

An bann grotchap ka profité pou fè trafik, min maléré ka travay rèd pou rivé tchimbé : jan la-kampann met'-yo ka fé tout' kalté lèdjim pou nourri peyi-a : zianm, dachinn, malanga, chou, patat', foyapin, zaboca, bannann, man-yok. On parvenait à remplacer les productions françaises : *rad, soulié, luil (épi coco), sel, savon, vanri, soulié, potri, mèb.* ***An tan robè, an tan sorin, péyi-a a piyé anlè pwa ko-y***

Les Antilles rallient la France libre

Martiniquais et Guadeloupéens supportent avec de plus en plus d'impatience le régime ouvertement raciste et pro- béké installé par PÉTAIN. Les marins français se comportant comme en pays conquis, de fréquentes bagarres éclatent entre eux (on les désigne du nom de Zorey) et la population. ***Abo kanno péchè, anlo jinn boug ka pati an disidans*** : malgré la surveillance des côtes, ils gagnent la Dominique ou Sainte-Lucie afin de s'engager dans l'armée de DE GAULLE en lutte contre HITLER. Dans le même temps, le mécontentement populaire se développe dans les deux îles. Finalement en juin 1943 en Martinique, la garnison du camp de Balata, composée en majorité de soldats antillais et appuyée par le peuple de Fort-de-France, entre en rébellion contre l'Amiral ROBERT. Celui-ci est contraint de capituler. Les Antilles débarrassées du régime Pétainiste, s'engagent aux côtés des forces françaises dans la lutte contre les pays fascistes.

CHIMIN LIBÈTE, Pages 85-86, Supplément au journal JINGHA,
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 1976, Imprimerie Les Imprimeurs libres, Paris.